LYONSPOR

Journal de tous les Sports

Organe Officiel de toutes les Fédérations et des principales Sociétés Sportives DE LYON ET DU SUD-EST

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

ABONNEMENTS

Rhône et Départts limitrophes, un an 6 fr. 6 50 autres Départements, un an 8 fr. Granger, un an.....

Chaque demande de changement d'adresse 50 centimes en plus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

63, rue de l'Hôtel-de-Ville, 63

Les Annonces sont reçues au Bureau du Journal

ABONNEMENTS COLLECTIFS

Pour les Sociétés Par Série de 30 abonnements.. 4 » 100

Départements non limitrophes, 0.50 en plus

lattre ouverte sur les Organisations Sportives

dans la région du Sud-Est

(Lyon-Grenoble-Marseille)

Paris, 27 Novembre 1898.

Mon cher Président,

Vous me demandez de vous relater les impressions de voyage que jai recueillies lors de ma récente et rapide tournée dans aregion de la France comprise entre Lyon, Grenoble et Mareille. Si c'est au touriste que vous adressez votre requête, il rous répondra que la Saône et le Rhône sont deux beaux cours fau, qui ont le tort d'embrumer trop fréquemment la ville me vous habitez, que Grenoble possède la place Grenette, et Marseille la Cannebière, toutes choses que vous savez aussi Men que lui. Pour le reste, il vous renverra à Baedeker. Si c'est adélégué de l'U. S. F. S. A., ce que je crois plus volontiers, we vous demandez des confidences sur ce qu'il a vu et enendu pendant le cours de sa ballade sportive, très volontiers accepte de vous en faire, sans même vous inviter à les garder our vous, tant il est persuadé d'avance que vous ne tiendriez acun compte de sa vaine recommandation.

le commencerai par Lyon qui fut, à dire vrai, ma première dape. Vous l'avouerai-je? Ce n'était pas sans quelque appréhension que j'abordais votre ville, ne sachant pas, à l'avance, comment j'y serais reçu par le Comité du Sud-Est, ce pauvre malade, récemment amputé de plusieurs sociétés. Rien de plus errible, vous le savez, qu'un lion blessé : ses douleurs le renencore plus féroce. Je redoutais la férocité de votre milé. Aussi, bien vive fut ma satisfaction lorsque j'eus consaté, dès le premier abord, que notre cher malade était guéri, es plaies étaient fermées et que, ressuscité de ses cendres, aspirait à une vie nouvelle, ouverte aux longs espoirs et aux listes pensées. Je compris vite que je m'étais trompé. L'Union * compte, à Lyon, que des amis profondément dévoués à sa anle cause, tous désireux de la servir sous l'égide de son Man titre, lequel, nous ne l'ignorons pas, signifie paix, solidaabnégation de soi-même au profit de tous, en vue du but devé à atteindre, qui est le relèvement du pays par l'éducation Virile de ses enfants.

Ce but, vous le poursuivez depuis longtemps à Lyon, mais Sefforts du Comité du S. E. et des sociétés qui le composent pas été couronnés, jusqu'à présent, de tout le succès

désirable pour diverses raisons, dont la principale provient je ne vous froisserai pas en le disant - de l'état de somnolence dans lequel a vécu depuis deux ans le Conseil régional. Je n'accuse personne et volontiers je passe, comme vous-même l'avez fait, l'éponge sur le passé. Mais bien différente est aujourd'hui la situation, et tout à fait impardonable serait dans l'avenir le Comité du S. E., si, avec le nouveau bureau qu'il s'est donné, il ne réalisait pas toutes les espérances que l'Union, à bou droit, a placées en lui. A vous qui avez repris les rênes du govvernement et à vos très dignes et très dévoués collaborateurs, je dirai donc:

« Marchez, allez de l'avant, partez, tous la main dans la main, à la conquête des sociétés sportives qui n'ont pas encore sollicité l'honneur d'être admises dans l'Union et, par suite, dans le Comité du S. E. A travers les villes et les campagnes, missi dominici de l'athlétisme, portez la bonne parole; catechisez les masses en leur prêchant l'Evangile nouveau que nous vous avons enseigné. Dites-leur que notre Fédération a pour idéal de faire de tous les jeunes Français des hommes vaillants, capables d'inspirer la crainte à leurs ennemis, et qu'elle n'aspire à les rendre forts et à les doter de muscles robustes, que pour en faire des soldats invinciblees. Rappelezleur enfin que la force n'exclut pas la bonté et que les faibles seuls sont lâches. Enseignez-leur aussi que nos concours, dans lesquels des hommes venus des points les plus divers se rencontrent, établissent entre ceux-ci des relations durables, d'autant plus profondes qu'elles reposent sur un commun sentiment de fraternité, plus solide que l'airain. »

Mais je reviens à la ville de Lyon, d'où je me suis un peu éloigné pour me lancer dans des considérations philosophiques et sociales, qu'après tout je ne regrette pas d'avoir consiguées dans cette lettre, ne fût-ce que pour prendre, moi aussi, ma petite part, bien modeste, dans l'œuvre de propagande active, à laquelle je convie et vous et vos amis.

Quand je suppute le nombre des sociétés que l'Union compte dans votre grande cité, je le trouve petit : trois clubs et une association scolaire! C'est peu, trop peu. Nous sommes gourmands ici et nous voudrions absorber tous les groupements sportifs qui fonctionnent sous les règlements salutaires de l'amateurisme. Or, vous avez, à Lyon, des sociétés de vélocipédie et d'aviron nombreuses, comptant des milliers de membres. Pourquoi ne font-elles pas partie de l'Union? Serait-ce qu'elles l'ignorent? Alors faites-la leur connaître par la plume, par la parole, par des démarches fréquemment tentées auprès de leurs dirigeants. Dites-leur de venir se fondre dans la grande

AUTOMOBILES ROCHET-SCHNEIDER Se distinguent Par Icur Par Icur Par Icur SILENCE ABSOLUTION PAR ICUR PAR

famille unioniste, où l'accueil le plus fraternel les attend. A l'heure actuelle il n'est plus permis à une société de véritables amateurs — et ceux-ci foisonnent à l'encontre des professionnels dont le nombre diminue chaque jour — de se tenir en dehors du grand mouvement de solidarité, qui s'est établi dans le monde sportif à l'instigation et sous la forte impulsion de l'U. S. F. S. A. Un vaste champ d'action vous est ouvert, non seulement à Lyon, mais dans toute la circonscription du Comité du S. E. Dressez fièrement notre drapeau et montrez à tous que ses plis sont assez larges pour abriter tous les bons Français que ne couvre pas encore son ombre tutélaire.

Mais le train siffle et je pars pour Grenoble, où m'attendent sous le hall de la gare les délégués du Stade et du Cercle Sportif, accompagnées - devinez par qui? - par le Proviseur du lycée. On aurait pu me dresser un arc de triomphe - on ne l'a pas fait, c'est un oubli - mais, je vous le déclare, des trophées et des fleurs m'auraient moins touché que la venue de cet homme de bien, si intelligemment dévoué à notre cause, au-devant du modeste représentant de l'U. S. F. S. A. J'ai su depuis que M. Muller était un Alsacien qui n'a rien oublié et qui espère toujours; je le salue avec respect, car il est doublement Français. Patriote éclairé, il a compris que l'éducation était le corollaire indispensable de l'instruction, que soigner l'esprit de l'enfant sans s'occuper de son corps était commettre une monstruosité, presque un crime de lèse-nation, et que le seul moyen de régénérer la race et de doter le pays de soldals valeureux était d'encourager la pratique journalière et raisonnée des jeux de plein air. Ah! pourquoi tous les proviseurs ne sont-ils pas Alsaciens?

Que vous dirai-je que vous ne sachiez déjà de l'état d'âme de vos amis du Dauphiné? Les clubs, dans cette région des Alpes ne sont pas aussi nombreux qu'ils pourraient l'être, mais, en revanche, beaucoup d'associations scolaires y sont nées, toutes bien vivaces, et d'autres s'y formeront, j'en suis certain. Puis, quand nos chers potaches auront quitté les bancs du collège, si grande sera leur habitude de pratiquer encore, qu'ils se hâteront de fonder des clubs partout où il n'en existe pas. Ils auront pour seconder leurs efforts l'aide précieux des dirigeants du Comité des Alpes, tous possédés de la noble ambition d'élever à la hauteur de leurs montagnes le monument dont ensemble nous avons établi les fondements.

C'était un dimanche matin : il pleuvait ; à l'inverse des cœurs le temps était maussade ; déjà les pics de Belledonne étalaient leurs premières neiges. En présence de tous les délégués—et ils étaient nombreux - j'ai déclaré que tout le Comité du S.-E. envoyait par ma bouche ses meilleurs vœux au futur Comité des Alpes, à qui il souhaitait longue vie et prospérité. Mon allocution, que j'avais eu le soin d'improviser... en chemin de fer, a été saluée par de vifs applaudissements, surtout lorsque j'ai annoncé que les gros nuages qui s'étaient amoncelés un instant sur la tète de l'ancien et du nouveau Comité, s'étaient dissipés pour laisser apparaître un ciel qui restera inaltérablement serein. Nous avons procédé ensuite, selon les rites, au baptême du jeune nourrisson : la pluie qui tombait toujours me servit d'eau lustrale. M. de Lamorte-Féline, qui en était le parrain, fut transformé en père du nouveau-né par la grâce du Saint-Esprit, qui, en cette circonstance, inspira, j'imagine, fort à propos ses électeurs. Et, maintenant, attendons, pour le juger à l'œuvre, les premiers actes du comité des Alpes. J'ai idée que celui-ci ne nous fera pas languir, car ses chefs m'ont paru posséder les qualités essentielles qui font les bons généraux: intelligence, activité, dévouement.

Qu'ils restent unis et tout ira bien. Seulement veillez au grain, car très élevées sont les montagnes du Dauphiné et, je vous l'ai déjà dit, l'ambition de nos amis est à la hauteur de leurs sommets.

En quelques heures je me trouve transporté à Marseille. Làbas j'ai quitté l'hiver et ici je rencontre le printemps, le ciel bleu, la mer d'azur et, à la gare, des députations qui m'attendent. Un banquet succulent m'est offert par les représentants

de la jeunesse marseillaise et l'on y boit avec enthousiasme au Comité du Littoral que nous fonderons demain. Ici, les choses sont moins avancées que dans les régions du Nord, qui s'étendent au delà de Tarascon. Il y a bien trois clubs à Marseille, mais nous n'avons qu'une association scolaire : celle du lycée d'Avignon, et il faudra se hâter d'en former d'autres. N'y a-t-il pas, à une portée de fusil de la Cannebière, un grand établissement où de jeunes hommes, des futurs soldats, se dessèchent sur des auteurs grecs et latins? M. Victorien, vous qui présidez si bien l'Association d'Avignon, vous qu'on a écrasé du fardeau de l'une des vice-présidences du Comité du Littoral, ne manquez pas d'aller rendre visite aux potaches de Marseille, et que l'ardeur de vos accents — si vous le préférez je meltrai le singulier - les fasse sortir de leur torpeur. Et Aix, et Toulon, et tutti quanti, qui ne demandent qu'à éclore, pourvu qu'un généreux souffle inspirateur les fasse sortir de terre!

Seulement, voilà, les Méridionaux sont rétifs aux sports. Il faut arriver à les convaincre de la nécessité des exercices physiques, et M. de Montmirail, le jeune et actif président du Comité du Littoral, ne se dissimule pas les difficultés qu'il aura à surmonter pour triompher de l'indifférence de ses concitoyens.

En attendant, le Football-Club de Marseille se prépare à lutter contre le Football-Club de Lyon. Il ira matcher chez vous, mais il faudra que le grand club lyonnais lui rende sa politesse; ce sera faire œuvre de propagande. On annonce ce match à grand renfort d'affiches et d'articles dans les journaux et les Marseillais iront en foule applaudir vos « passersballons ». Même si leurs compatriotes sont battus — incredibile visu! — ce sera bien le diable si votre bel exemple n'amène pas des recrues à nos clubs du littoral.

Aidez-vous les uns les autres; c'est par cet aphorisme que je terminerai cette trop longue épître. Que les vieux Comités régionaux viennent en aide aux nouveaux, en leur prêtant leur concours dans l'œuvre patriotique et,partant,nécessaire, qu'ils vont entreprendre : les lois de la solidarité leur en font un devoir. Travaillez tous, unissez-vous pour le plus grand bien du pays, en ayant toujours devant les yeux, s'étalant en lettres d'or, la belle devise de l'Union : Ludus pro patria.

Ludus pro patria. Jouez pour la patrie, Jouez pour devenir invincibles un jour, Jouez pour le salut de la France chérie Et nous vous aimerons d'un indicible amour.

Mille pardons, je viens de me citer moi-même. Quelle fatuité! Dieu, que les poètes sont insupportables avec leurs vers! Pourvu qu'ils le soient moins en prose et que leurs lettres soient lues et entendues, je me déclare satisfait.

Mille cordiales salutations pour vous et vos amis.

E. CALLOT, Trésorier de l'U. S. F. S. A.

108

Fus

Pu:

l'er

de 1

Col

Bię

bat

lor

lut

A M. Burnichon, Président du Comité du Sud-Est.

Un nouveau Confrère. — La Vie Sportive des Alpes, tel est le titre du bulletin officiel que le Comité des Alpes, récemment constitué, a décidé de faire paraître. « Sans prétention aucune et loin de vouloir chercher à éclipser ses aînés, dit la rédaction dans son premier article, cet organe sera le lien entre les sociétés de la région des Alpes ». Ces quatre pages roses destinées plus spécialement à tenir les membres des sociétés alpines, au courant des événements sportifs de la région, seront, à n'en pas douter, d'une grande utilité et ne pourront que faciliter le développement des sports athlétiques. Dans ce journal, exclusivement sportif, nous trouverons désormais les renseignements que nous avions l'habitude de lire dans la Tribune de Grenoble adressée à différents clubs de notre ville.

Nous souhaitons la bienvenue et le succès à ce cher confrère!

Les communications, pour être insérées au Lyon-Sport, doivent parvenir au plus tard à la rédaction, 63, rue l'Hôtel-de-Ville, par le dernier courrier du jeudi.

HIPPISME



ÉQUIPAGE DES DRAGS DE LYON

Drag du dimanche 27 novembre.

For-hounds. — Le départ s'est effectué entre la gare de k Tour-de-Salvagny et le parc de M. Lacroix-Laval. Le parcours, coupé de haies et de fortes descentes, a haversé les bois de la Tour, les communaux de Lenally et les bois de Mercruy. Le renard s'est fait prendre landes de Mercruy après un bon débuché. Master of Hounds, comte de Chabannes.

The Brush a M. Aynard.

pans le field, MM. E. Gillet, C. Schulz, R. Aynard, J. Aynard, Ed. Cottin, R. Damour, V. Billioud, Palluat de Besset, Cochet, Pontet, Baguenault de Puchesse, capimine de Gissac, lieutenant des Courtils, etc.

limanche, 4 décembre, rendez-vous au Riding à 10 heures. - Retour du Tir aux Pigeons.

MAIL-COACHES, Breaks, Omnibus, etc., pour promenades, excursions, voyages, chasse à courre, courses et toutes runions sportives: MAIRE, 4, rue d'Auvergne.

LES COURSES

Courses à Auteuil.

Malgré le temps sale et le terrain défoncé, le public s'était rendu en grand nombre à Auteuil, où il a assisté à des courses rès intéressantes.

Onze chevaux se sont présentés dans le Prix du Disque Seeple-chase, à vendre, 3,000 fr., 3,000 m.) On faisait Béchamel grande favorite à 7/4, et on n'en jouait pas d'autre, ce qui l'empêche qu'elle n'a figuré à aucun moment.

Rocambole, offert à 14/1, a gagné après avoir mené de bout enbout. Dans le dernier tournant, il était bien détaché avec mille, mais après la dernière haie, Orville ne pouvait pas Mulenir plus longtemps la lutte, ce qui permettait à Vibraye de finir troisième assez près.

Eckmülh est tombé au brook et Blonville au bull-finch. Mocambole, 14/1, pesage: gagnant, 99,50; placé, 35,50; pe-

Bigoudis s'imposait comme favori dans le Prix Magne; Course de haies, 15,000 fr., 3,000 m.). On le jouait à 6/4.

Irun II, Drogman, Pilule et Gratin avaient des titres divers mi les faisaient prendre en couverture à 8 et 10/1.

La victoire a été pour Drogman et vraiment la chose n'a rien A surprenant, après la belle course qu'il avait faite derrière Son compagnon d'écurie Le Cygne, dans le Prix de l'Avenir. fusain II est régulièrement après lui et quoi d'étonnant encore The Bigoudis, qui lui rendait quatre livres, soit à sa suite, lusain II lui ayant rendu dix livres lors de leur précédente Meontre où Bigoudis débutait, il est vrai. Pilule sur la valeur laquelle on n'était pas bien fixé, a pris la troisième place. Maranine a pris la tête au départ, suivi de Gratin, Medous, Connideration of Pigoudis. Devant les tribunes, Gratin menait devant Mgoudis, Fusain II et Menous. Dans le tournant, Bigoudis était hatta; Pilule avait pris le commandement. Drogman venait lort dans la ligne d'arrivée, sautait la dernière haie en tête et Conservait une demi-longueur d'avance sur Fusain II, qui luliait vaillamment jusqu'au bout.

Ecurie Ledat, gagnante: pesage 78, pelouse 31; Drogman, 8/1, Placé 27 et 14,50.

Le vaillant petit Ardent II a gagné le Prix de l'Elevage,

(Steeple chase, 50,000 fr., 4,300 m.) où il était, du reste, le pré-^féré du ring On lui opposait Edouard III. D'autre part, M. Guinebert déclarant Préfet en état de suppléer Ardent II, en cas d'accident; le cheval de M. Faider était l'objet de petits paris à 6/1.

M. d'Allouville a pris le commandement, au signal du starter. A la rivière, où M. d'Assonville tombait, Brooks appliquait quelques vigoureux coups de cravache à Ardent II qui semblait peu en train et, cinquante mètres plus loin, il prenait la tête devant Edouard III et Préfet; Feuillage était distancé.

Au mur en terre, Ardent II faisait une faute et perdait quelques longueurs. Au bull-finch il revenait sur Préfet alors en tête, mais après le saut, et comme il avait déjà fait dans le Grand Steeple, Ardent II se jetait de côté et, traversant toute la piste, semblait hors de course, mais Brooks le poussait et le poulain du baron Finot revenait comme un petit lion, sautait la dernière haie à deux longueurs de Préfet, qu'il rejoignait presque aussitôt après et battait facilement.

Conformément aux conditions du Grand Prix de l'Elevage, Ardent II a été acheté pour 20,000 fr. par la commission des Haras. L'année dernière, le prix avait été gagné par Gazon 1/2, à M. R. Mills.

Ardent II, égalité, pesage : gagnant, 18, placé 14; pelouse 9 fr. et 7 fr.

Le Prix du Télégraphe (steeple-chase, 4,000 fr., 3,400 m.) a été fertile en incidents.

Trois chevaux seulement out pris part à la course. Grandlieu était favori.

A la rivière des tribunes, que les trois concurrents abordaient ensemble, Belfort et Stello tombaient. Grandlieu passait correctement la banquette et le brook, mais se dérobait devant la rivière du huit. Stello, rapidement remonté, arrivait peu après devant le brook, qu'il refusait de sauter. Belfort, également remonté, survenait et Stello se décidait à sauter l'obstacle en sa compagnie, mais il tombait.

Grandlieu passait la rivière du huit avec Belfort, mais il tombait les pieds de derrière dans l'eau, ce qui permettait à Belfort de s'échapper et de gagner malgré les efforts de Grandlieu, qui finissait correctement le parcours.

Belfort, 7/4, gagnant: pesage, 26 fr.; pelouse, 15,50.

Breemount's Pride a enlevé aisément le Prix de Lodi (steeple-chase, handicap, 4,500 fr., 3,500 m.), après avoir réglé le train du départ à l'arrivée. Hambleton Rose n'a pas quitté la seconde place.

Savoyard est tombé au mur en terre, et Marée a désarçonné son jockey à la rivière.

Breemount's Pride, 9/4, pesage: gagnant, 26; placé, 18,50; pelouse: 13,50 et 9,50,

Etampes était grand favori dans le Prix de Newmarket (courses de haies, handicap, 4,500 fr., 3,500 m.) Estafler était très joué à 9/2.

Estafier a mené devant Lutrin et Etampes. Dans le tournant. Etampes était battu et Vigoureux se mettait à la poursuite d'Estafier, qu'il rejoignait à la dernière haie et battait facilement.

Vigoureux, 8/1, pesage: gagnant, 104,50; place, 43; pelouse, 71 et 24 fr.

Le cas de Forfar.

Nous empruntons au Paris-Sport, l'article suivant, dans lequel est traitée une question fort intéressante sur l'application d'un des articles les plus importants du Code des paris.

Forfar est définitivement distancé de sa place de premier du Prix de Châlons, et les 13,900 francs qui lui étaient dévolus ont pris la route de Bruxelles, amoureusement emportés par le très aimable propriétaire de Fitz Morgan. M. Van de Poêle « qui n'a pas des yeux en poche », comme on dit sur le boulevard Anspach, n'avait pas eu besoin de lunettes pour « aviser » q

Forfar était dénué de des avantages, que Fulbert ne souffrait pas chez Abeilard, et cependant, lecteur assidu du Bulletin Officiel, ce bréviaire des sportsmen, il n'y avait trouvé nulle trace de cette suppression que certains qualifient de barbare. De là, à déposer une réclamation il n'y avait qu'un pas, bien vile franchi. Et voilà M. de Cherisey dépossédé d'un prix fort honnêtement gagné.

Or, le propriétaire de Forfar affirme, et sa parole vaut bien qu'on l'écoute, qu'il avait écrit à la Société des Steeple-Chases de France pour lui faire part de la mutilation partielle infligée à son cheval. Sa lettre a été égarée sans doute, car il n'en reste nulle trace, mais, dans ce cas, la Société ne pourrait-elle pas, jusqu'à un certain point, être rendue responsable? Si, M. de Cherisey avait pris copie de la lettre adressée à la Société des Steeple, n'eût-il pas été en droit de lui intenter un procès? Il y a là une question de droit intéressante à débattre.

D'autre part, le règlement des paris ne va pas sans difficultés, paraît-il. Les donneurs sont assaillis de réclamations par leurs clients qui veulent tous toucher Fitz Morgan. Le « Code des paris » est cependant très explicite à cet égard, dans son article 3 qui vise la disqualification des chevaux par suite de déclaration et que voici en son entier :

Art. 3. — Si le cheval placé premier par le juge est ensuite disqualifié, soit pour une irrégularité commise pendant la course, soit par suite d'une réclamation faite avant la course contre la validité de son engagement, le sort des paris est

inséparable de celui du prix.

Mais si cette réclamation est faite après la course, les paris restent acquis au cheval arrivé premier, malgré la disqualification dont il serait ensuite l'objet, pourvu : 1º que la réclamation porte uniquement sur la validité de l'engagement ; 2º que le cheval soit de l'âge voulu ; 3º que son engagement dans une course pour laquelle il n'est pas qualifié ait eu lieu de bonne foi et ne soit pas le résultat d'une manœuvre frauduleuse ou de déclaration mensongère, tombant sous le coup de l'article 16 du Code des Courses.

Si une seule de ces conditions n'est pas remplie, il n'y a pas d'exception à la règle générale, et les paris suivent le prix, que l'objection ait été faite avant ou après la course.

Or, la réclamation a été déposée contre Forfar, après la course, le cheval avait l'âge voulu et son engagement, à n'en pas douter, avait eu lieu de bonne foi. Les paris restent donc acquis à Forfar sans discussion possible, et quoi qu'on en ait dit.

FORESTER.

INFORMATIONS

Les Réunions de courses au Parc Borely ont été ainsi fixées pour l'année 1899 :

Réunion d'hiver, 1er, 5et 8 janvier.

Réunion d'Ouverture, 26 mars et 2 avril (Pâques).

Réunion de Printemps, 7, 11 et 14 mai, 28 mai et 4 juin.

Réunion d'Eté, 9,14 et 16 juillet, 6 août.

Réunion d'Automne, 10, 17 et 24 septembre.

Réunion de Clôture, 29 octobre, 1er et 5 novembre.

Au total vingt journées, soit une journée de plus que pour l'année 1898. Cette journée supplémentaire est celle qui aura lieu le 6 août, elle servira de début aux deux ans de la région.

- ♣ Chapeau Bas et Frechède seront présentés à la commission des Haras qui doit se réunir à Paris le 1er décembre. Frechède, qui a gagné plus de 100.000 fr. en plat, sera examiné dans son box.
- ♣ Jules Dambielle a exercé, mardi matin, en présence de MM. Zafiropulo, Clémentine sur les haies, en compagnie de Passereau. La jument semble bien prendre son nouveau métier.
- \$\&\text{Cluny II, à M. Sanlaville, est rentré vendredi matin à Marseille. Le fils de Hors-d'Œuvre ne se ressent plus de l'attentat dont il fut victime avant les courses d'Enghien et sur lequel une enquête est en cours.

CHASSE





SOCIÉTÉ CANINE DU SUD-EST

COMMUNIQUÉ OFFICIEL

Lundi, 5 décembre, aura lieu, à 3 heures, dans un des salons du grand Café Glacier Monier, 31, place Bellecour à Lyon, l'Assemblée générale de 1898, de la Sociéte canine du Sud-Est, Ordre du jour:

1º Lecture du procès verbal de l'Assemblée générale de 1897.

2º Rapport du résident.

3º Rapport du trésorier sur la situation financière de la Société.

Vœux.

Questions diverses.

Après l'Assemblée générale aura lieu le dincr des fondateurs, à 7 heures

LES GRANDS ÉQUIPAGES Beaujeu-Beaumont

Cet équipage a été fondé, en 1892, par M. Jules du Souzy, dont la famille est bien connue dans la région lyonnaise.

La meute se composait alors de *chiens vendéens* provenant du chenil de M. A. Baudry-d'Asson et chassait à Châtillon-sur-Seine.

En 1893, M. Jules du Souzy a choisi comme résidence le château de Gevrolles, dans la Côte-d'Or, et y a installé son chenil. Le pays étant très accidenté et très dur pour les chiens, les vendéens ont été remplacés par des bâtards anglais. L'équipage compte encore, cependant, 6 chiens français de premier ordre provenant de chenil du marquis de Chambray. L'équipage se compose actuellement de 70 chiens et chasse le cerf deux fois par semaine dans un massif de 30.000 hectares, formé de la forêt de Clairvaux, des bois de Gevrolles, de Verpillières, de Beaumont, de Confin, des Villards, d'Ormoy, de Montigny, de la Ferté, de Grancey, de Lautye, d'Essaye, d'Autricourt, etc.

M. du Souzy fait lui-même sa remonte en élevant une qua-

rantaine de chiens par an.

Les chiens sont servis par deux hommes à cheval et deux valets de chiens. L'équipage a de très beaux chevaux, une douzaine environ, d'un bon modèle et bien choisis.

Le nombre des prises varie de 35 à 45 par année, selon que la température et la neige empêchent de chasser pendant plus ou moins de temps. La tenue est bleue, gilet et parements gris perle.

Le bouton est un cerf sautant avec la devise : Beaujeu-Beaumont.

En plus de l'équipage de cerf, M. Jules du Souzy a monlé cette année, un vautrait, composé de 60 chiens du Haut-Poilou et de chiens anglais ayant appartenu à son cousin le comle de Béthunes-Sully.

Le vautrait a déjà pris trois sangliers depuis le commencement de la saison: il chasse ordinairement en forêt de Châtillonsur-Seine. Le bouton est porté par M. Jules du Souzy, maîre d'équipage et Mme Jules du Souzy, M. et Mme Marc du Souzy, M. et Mme Antoine du Souzy, M. et Mme Luc Arbel, M. Alamagny, comte et comtesse de Lacarelle, M. André Martin, M. Paul Garin, comte du Sablon, comtesse de Bethune-Sully, M. E. de Lacarelle, M. et Mme de Piépape, comte du Gardier et Mlle du Gardier.

Assistent aux chasses:

comte de Chabannes, M. P. de Lamothe, lieutenant A. de chabannes, duc de Brissac, comte et comtesse de Pracomtal, comte et comtesse d'Aulan, baron de Wildenberg, comte et comtesse J. de Lamothe, comte de Marcy, M. Félissent, comte du Bourg, capitaine de Billy, colonel de Lachaize, M. Rater, du Doure, m. nater, capitaine de Faure, lieutenant de Piépape, M. et Mme L. Poncet, baron de Reity, vicomte de Raousset, baron de Ponat, cet, paron de Fonat, sapitaine de Lassus, comte Guy de Cordon, comte de Broissia, comte de Ligonnès, comte de Bussy, comte et comtesse de Montangon, vicomte de Cholet, comtesse d'Arbigny, M. de Gail. haron de Pardailhan, comte de Béru, etc., etc.

M. Jules du Souzy est un vrai veneur; il comprend le grand Allé de la chasse et le parcours sur les grands espaces; excellent cavalier, il peut, au besoin, appuyer ses chiens avec lénergie suffisante pour maintenir leur courage et leur activilé, mais sans les troubler et les gèner; en résumé, on peut dire de lui, qu'il attaque bien, qu'il chasse bien et qu'il prend BUBLANNE.

Vénerie Elyséenne,

M. Félix Faure vient d'offrir à quelques amis et invités de ses hasses un très beau livre sur japon, tiré sur les presses de l'Imprimerie Nationale, les Chasses de Rambouillet, texte de M. Leddet, nlanches de M. André Castaigne.

Ce livre n'a été publié qu'à un nombre restreint d'exemplaires, tons numérotés. Il constitue pour les privilégiés, auxquels il vient ditre offert un souvenir des journées passées à Rambouillet et de certaines scènes, de menus incidents intimes auxquels ils ont assisté.

Un exemplaire spécial de cet ouvrage a été tiré et relié pour M Félix Faure. Il est enveloppé dans une couverture de maroquin bleu, avec le chiffre F F en or à la partie supérieure gauche du plat. Al'intérieur du livre, le chiffre est plusieurs fois répété en des encadroments variés.

La Médaille des Chiens.

Si, comme nous l'avons souvent réclamé, le port de la médaille Mivrée par les contributions devient obligatoire pour les chiens à partir du 1er janvier, que va devenir « Chocolat », le chien sans maître de la rue Royale? Il a bien, à plusieurs reprises, été conduit à la burrière, mais chaque fois on l'a relâché, grâce au collier qu'une àme compatissante lui a attribué et sur lequel on lit : « Chien philosophe ».

Qu'est-ce donc « Chocolat » ? demanderez-vous. Voici son histoire: Un jour, il lui prit la fantaisie d'entrer dans un restaurant de la place de la Madeleine; il s'y comporta avec discrétion Trouvant la table lonne, il y revint. Alors, comme pour payer son écot, il descendit à a cave où il fit un terrible massacre de rats. On remarqua aussi son caractère liant, son éclectisme qui lui permettait de nouer des relations avec les restaurants voisins. A partir de ce jour, la rue Royale aété son quartier général et tous les commerçants de cette rue le comblent de caresses et de friandises. Lui, en revanche, est toujours prêt à faire, sur un signe, des hécatombes de rats dans les caves de ses bienfaiteurs.

TIR

Les Exércices de Tir.

Le ministre a récemment envoyé aux corps de troupe ses observaions au sujet des rapports annuels concernant le tir en 1897; il signale surtout les points ci-après :

On devra pratiquer sans relache les exercices de préparation des adres à la conduite du feu en plaçant les cadres devant des situalons bien préparées, tant à l'aide de la carte que d'une reconnaissance préalable du terrain.

Dautre part, la troupe devra être rompue à l'exécution irréprochable des feux d'ensemble ; au sujet des champs de tir on rappellera dans le rapport aunuel des demandes d'amélioration qui, précédemment, diressées au génie, n'auraient pas encore reçu satisfaction.

Notons, à ce propos, que, pour l'année 1899, le crédit aflecté aux tamps de manœuvres et de tir, stands et manèges, n'est que de un million, au lieu de 2,200,000 francs en 1898; c'est-à-dire que les amé

lingtions dont il s'agit ne seront pas des plus promptes. En ce qui concerne le matériel de tir (cibles), le ministre cite l'exemple de quelques corps qui, particulièrement en montagne, ont substitut de quelques corps qui, particulièrement en montagne, ont substitué au matériel régleme taire en bois, des panneaux en toile muvant s'enrouler sur des piquets. Il y a lieu d'employer le matériel le plus léger et le mieux transportable possible; à cet effet, les corps sont autorisés à mettre à l'essai, au cours de leurs tirs de combat, les dispositifs qui leur sembleraient les plus pratiques et en même temps les plus économiques, ces essais ne devant entraîner

aucun crédit supplémentaire.

Enfin, il y a intérêt à utiliser dans les tirs de combat et les manœuvres avec tir réel, des buts à éclipse ne restant visibles que pendant un temps indéterminé ; ils permettent de donner de la variété aux exercices et sont excellents pour habituer les cadres à

un réglage rapide.

Si le budget de 1899 ne permet pas au gouvernement de nous accorder des subventions et au ministre de la guerre de faire tirer nos soldats, que ce dernier au moins nous accorde gratuitement les millions de cartouches 79-83 qui existent encore dans les arsenaux.

Que toutes les sociétés de tir, sans aucune exception, profitent de cette distribution, et nous verrons alors les tireurs, jeunes et vieux, affluer dans nos stands.

Sommes-nous trop exigeants?

HERBÉ.

Nous lisons dans l'Echo de Paris.

Par les Théâtres.

PETITES PLACES

Voici les courses à la mode, au théâtre. M. Veyrin, hier, M. Brieux dans quelques jours, nous montrent ou nous montreront les ravages que les courses font dans la classe ouvrière.

Il est un autre mal qu'elles causent : questionnez à ce sujet les directeurs de théâtres parisiens; ils seront tous de mon avis. Je ne parle pas des assidus du pesage qui, après une journée au grand air, préfèrent le plus souvent, s'ils ont gagné, au lieu d'aller dans une salle de spectacle, pouvoir dîner longuement et se rendre ensuite dans un music-hall.

Mais prenons le menu fretin des parieurs, tout le monde des petits employés, des cochers, des garçons de café, des coiffeurs, des ouvriers et des ouvrières, voir des malheureuses à cabas et à savates trouées qui se mettent à quatre pour jouer cent sous au mutuel. Tout ce monde-là, naturellement, voit ses mises raflées avec entrain. Or, c'était lui qui, jadis, alimentait les petites places, les dernières galeries dans les théâtres; il ajoutait à la recette. Maintenant, préférant ponter sur un problématique deux ans à cent contre un, une fois les poches vidées, il s'abstient du spectacle et se donne la comédie pour trois sous avec une « bleue » dans un assommoir. Jadis, il connaissait Dumas et Frédérick Lemaître; à présent, il jure par Tom Lane. Il n'a certainement pas gagné au change.

Je m'abstiendrai cependant de fulminer. J'ai perdu, comme les autres, mon bel argent sur les hippodromes; dans un pays libre, tout le monde a le droit de se ruiner, comme il l'entend,

Auguste Germain..

En écrivant cet article M. Auguste Germain ne se doutait pas certainement qu'il rendait un service important aux Sociétés de tir qui, depuis longtemps, demandent avec juste raison la diminution des subventions énormes que le gouvernement accorde chaque année aux trop nombreuses réunions de cour-

Il faut espérer que le cri poussé par l'éminent critique théâtral sera entendu dans notre sphère gouvernementale et que nos dirigeants voudront bien s'occuper un peu moins de ceux qui, sous prétexte de l'amélioration de la race chevaline causent la ruine et la mort de malheureux parieurs encouragés par l'existence officielle du pari mutuel.

Un ami, pessimiste en diable, me déclare que les directeurs de théâtres subventionnés obtiendront plus facilement que les sociétés de tir un relèvement de leurs subventions, que nous continuerons à payer, nous les bons contribuables. Si ce raisonnement est vrai, on ne fréquentera pas davantage les théâtres et encore moins les stands.

Tout en reconnaissant l'utilité de l'élevage du cheval, et le maintien de l'art théâtral en France, j'estime que nous ne devons pas oublier l'institution du tir aussi importante, sinon plus, que celles que je viens de citer.

Nous ne faisons pas et ne voulons pas faire de spéculation La lecture du document officiel ci-après vient absolument à l'appui de ce que j'énonce plus haut.

CHOCOLAT CÉRÉALE, le seul n'échauffant pas, 25, rue Grenette

INFORMATIONS

Société de Tir de Lyon. — Dimanche, 4 décembre, concours public (au centre) à 200 mètres. Tir dans les trois positions pour les armes de guerre réglementaires, debout et à genou pour les armes de précision. Chaque tireur pourra faire trois cartons, dont le meilleur seul complera pour le classement.

Une montre aux armes de la Société et quatorze autres prix en

médailles et diplômes seront distribués aux lauréats.

Médailles du nouveau coin et diplômes du nouveau modèle.

NOTA. — L'omnibus du stand part du Morand (rive gauche), toutes les heures, à partir de 11 heures.

Société des Tireurs du Rhône. — Dimanche, 21 décembre, 1898, concours public mensuel au Stand de la Dona.

1re catégorie : concours public à la série.

2º catégorie: tir au centre, concours public.

3º catégorie, réser vée aux sociétaires, tireurs de deuxième classe.

Dans chaque catégorie un avantage de deux cartouches est accordé dans les positions debout et à genou; cent dix francs de prix.

Ouverture du Tir à huit heures, fermeture à cinq heures.

Déjeuner au stand à midi; prière de se faire inscrire à l'avance pour le déjeuner.

CHALONS. — Société mixte de Tir. — La distribution des prix du concours général de 1898 est fixée au dimanche, 11 décembre prochain, à deux heures du soir.

Elle se fera salle des Fêtes de l'ôtel de ville et sera présidée par M. le sous-prefet dé Chalon, président d'honneur de la Société.

Le banquet annuel aura lieu le même jour, à six heures et demie du soir, au restaurant des Vendanges de Bourgogne et sera également présidé par M. le sous-préfet.

UNE RÉPONSE

Lyon, le 28 novembre 1898.

Monsieur le Rédacteur en chef du Lyon-Sport.

Je suis obligé d'avoir de nouveau recours à votre extrême obligeance pour l'insertion des quelques lignes ci-dessous, que je fais

parvenir également au Télégramme Algérien.

Ma lettre, publice par votre estimable journal (nº du 5 novembre) et reproduite par le Tir National du 12, m'a procuré une réponse de la part d'un Algérien, signant : Max-Eriam, et parue dans le Telégramme d'Alger du 19 courant. Ce Monsieur fait remarquer d'une façon un peu violente que je voudrais chambarder les avantages, qu'ont les Algériens à participer aux championnats par les règlements actuels. Mon cher compatriote (qu'il me permette de l'appeler ainsi; car le « pseudo-algérien » tient son extarit de naissance à sa disposition) attire mon attention sur ce fait que : « leur adresse (!!) étant proverbiale, les Algériens n'ont plus eu à sortir de chez eux pour ces épreuves nationales, l'Union l'ayant reconnu elle-même!! A cette lettre, plutôt mordante que spirituelle, je répondrais que, si l'adresse des Algériens est si connuc, celle des Lyonnais l'est autant. sinon plus (mais ils ne s'en vantent pas) et si l'on n'en voit qu'un petit nombre participer à ces grands concours, c'est que souvent, les réglements leur en sont défavorable et ils aiment mieux travailler en silence. Pour repasser à mon sujet, je ferai remarquer que M. Max-Eriam a pris ma lettre au pied levé, et s'est bien gardé d'en analyser le fond. Je le prie de bien vouloir prendre connaissance de la réponse de l'Union, qui est insérée de suite après ma lettre, et dont voici les termes : « L'observation du correspondant du *Lyon*-Sport nous paraît juste, et nul doute que le conseil n'en apprécie la valeur en temps opportun ». Geei n'est pas pour me faire valoir, car, quoique signant Max-Imum, il arrive que je fais aussi connaissance avec les... balais! Quant au patriotisme « même local » je n'en vois guère dans la réponse. Maintenant, si mon cher compatriote veut connaître le fond de ma pensée, la voici : Il faudrait que les champiounats se fissent chaque année dans une nouvelle ville. Voyez les fêtes fédérales de gymnastique où se rendent MM. les Algériens. Au besoin les deux villes pourraient subsister, mais, pour cette année, l'épreuve ayant eu lieu à Paris et à Alger, l'année prochaine elle devrait se faire à Marseille et à Oran; l'année suivante à Lyon et Constantine, etc. Comme cela, personne ne serait favorisé pendant plusieurs années. Et, en passant : Un stand naturel ne serait-il pas l'idéal! J'espère que cet incident sera clos, car ce n'est que par la bonne courtoisie que l'on arrive à du bon travail.

Je vous remercie, Monsieur le Rédacteur en Chef, de la bienveillante attention que vous m'avez accordée, et suis votre respectueux.

MAX-IMUM, d'Oran (Algérie).

La PRÉVOYANCE-ACCIDENTS, IO, quai de Retz, Lyon assure los CHASSEURS contre tous accidents.



Nous recevons de M. Legros la réponse suivante à l'article de Giesse que nous avons publié dans notre dernier numéro.

Lyon, le 28 novembre 1898

Monsieur le Directeur du Lyon-Sport

Les rectifications que j'ai à faire aux critiques formulées contre moi pat M. Giesse seront brèves. Les voici :

Sur le 1°. — Depuis de nombreuses années, on ne suit pas les courses autrement qu'en voiture, sur la rive droite de Villevert, comme l'a fait l'arbitre du 6 juillet; il n'y a pas moyen de faire autrement, car les vapeurs ine vont pas assez vite et la rive gauche est impraticable aux voiturres, sur un kilomètre.

C'est le mode le moins imparfait mais, s'il ne convenait pas au Cercle, celui-ci ne devait s'en prendre qu'à son frère Siamois d'aujourd'hui, le Club Nautique, société organisatrice.

L'abordage s'est produit en un point bien découvert. L'équipe de l'*Union*, barrée par le bateau du *Gercle*, s'est arrêtée de suite d'elle même. Le *Gercle* a marqué un moment d'hésitation, a regardé du côté de la voiture de l'arbitre, puis a continué malgré les cris de ce dernier.

Sur le 2°. — L'arbitre a jugé le fait de course instantantment, sans prendre l'avis de personne, comme c'était son droit et son devoir, et en ordonnant que l'épreuve soit recommencée, il espérait régler sportivement l'incident.

L'équipe de l'Union est remontée de suite au départ et l'arbitre ne lui a causé que plus d'une demi-heure après, alors qu'il avait depuis longtemps pris contact avec le délégué officiel du Cercle.

Sur le 3°. — Depuis plus de vingt ans que je m'occupe d'aviron, j'ai toujours vu les délégués des Sociétés discuter et voter sur les questions les intéressant et le Cercle lui-même n'a jamais agi autrement dans les nombreux démêlés qu'il a eu à soutenir.

Quant aux insinuations qui terminent le factum, elles frisent l'inconscience et, dédaignant d'y répondre, je rappellerai simplement à Giesse qu'au commencement de l'année le Cercle, sa société, me priait, par lettre, d'accepter le titre de « membre d'honneur pour nombreux services rendus à la cause nautique » (sic); et que, quelques jours seulement avant l'incident, le Club m'écrivait, de son côté « que ma compétence et mon impartialité me désignaient peur remplir les fonctions de juge-arbitre aux régates du 6 juillet » (re-sic).

En rapprochant ceci de cela, on doit voir que le dépit est un fâcheux conseiller.

Agréez, Monsieur le Directeur, etc., etc.

F. L.

SAGES CONSEILS

Nous recevons, d'autre part, la lettre que l'on va lire et dont nous ne pouvons que louer les termes et la conclusion.

Monsieur le Rédacteur,

La lettre de Giesse, insérée dans votre numéro de samedi dernier et intitulée *Etrange*! *Etrange*! mériterait peut-être, elle aussi, ce qualificatif.

Nous trouvons, en effet, que M. Giesse ferait beaucoup mieux au lieu de revenir sur des histoires déjà chantées sur tous les tons et qui ne font qu'entretenir la discorde entre deux des plus importantes sociétés nautiques de notre ville, de faire, comme il le pourrait si bien, œuvre de bonne et saine camaraderie, en invitant, au contraire, ses collègues du Cercle de l'Aviron à ne pas suivre la mauvaise voie dans laquelle on lui fait le reproche de les avoir lancés.

Nous faisons partie actuellement d'une société amie du pavil-

lon bleu-bleu, et c'est à ce titre que nous nous permettons de donner à nos amis du Cercle, les humbles conseils suivants. persuadés que nous sommes que, s'ilsétaient écoutés, les relations entre rameurs deviendraient meilleures, et cela pour le plus grand bien du sport nautique, d'abord, et de la situation intérieure de chaque société ensuite. On oublie peut-être trop que les lettres de mésintelligence et de rancunes peu nobles qui se lisent dans les colonnes des journaux sportifs, n'ont que le mérite de décourager les quelques jeunes gens qui pourraient avoir l'intention de faire de l'aviron,

Nous proposons donc à nos amis du Cercle la ligne de conduite suivante : 'L'entretien de meilleurs rapports avec les sociétaires des clubs concurrents et la cessation de cancans indignes de bons et vrais rowingmen et qui contribuent à l'aggravation journalières des mauvaises relations que ces clubs ont déjà entre eux.

Pour terminer, assurons-les que nous n'entretenons aucun rapport avec le secrétaire de la Fédération du Sud-Est visé par l'article de leur collègue Giesse, et que les lignes qui précèdent ne nous ont été dictées par personne, que c'est la simple expression de nos désirs et prions-les d'agréer les sincères sentiments de camaraderie de :

Deux camarades du Club noir et rouge.

Fédération Lyonnaise des Sociétés d'Aviron

Le Comité de la Fédération Lyonnaise des Sociétés d'Aviron s'est réuni vendredi, 2 décembre, au Café de Madrid, rue de la République 1. Nous donnerons dans notre prochain numéro le compte rendu de cette réunion:

Club Nautique de Lyon

Grande animation, dimanche dernier, au garage du Club. Malgré un temps gris et un vent de remonte froid et violent les sorties ont été nombreuses. D'ailleurs les équipes seniors et juniors sont définitivement constituées et vont commencer leurs sorties régulières le dimanche. De nombreux débutants se préparent aussi courageusement et pourront former une bonne équipe dans cette série. Dans l'après-midi 2 yoles à 4 et un quatre de couple accompagnés de nombreux skiffs sont montés jusqu'à Collonges. La sortie à 8 qui a lieu tous les dimanches n'a pu s'effectuer à cause du vent et énormes vagues.

On nous prie d'annoncer que la seconde journée de régates d'entraînement du Club Nautique qui devait avoir lieu demain dimanche 14 courant dans le bassin de la Caille est repousée à une date ultérieure par suite de la erue de la Saône.



La Course de Côtes

La course de côtes qui, depuis plusieurs semaines, défrayait les conversations du monde qui « chauffe » s'est disputée hier, sur la rampe de Chanteloup, près Poissy. Comme c'était à craindre, les concurrents ont trouvé un sol détrempé, propice aux dérapages. La vilesse, forcément, s'en est ressentie ; mais l'épreuve a quand même remporté un vrai succès.

Voici les résultats, parcours 1,800 mètres : 1er Jenatzy, voiture électrique, 3'52".

2º Jamin, voiturette à pétrole, 42" 4/5.

3ºOsmont, tricycle à pétrole, 4'18" 2/5.

4º Marcelin, tricycle à pétrole, 4'32' 1/5º Giraut, voiture à pétrole, 4'36" 2/5.

6º Charron, voiture à pétrole, 4'42" 1/5. 7º Boissaye, tricycle à pétrole, 5'20" 1/5.

8e Bollée, voiturette à pétrole, 5'25" 4/5. 9e Mars, voiture à pétrole, 5'34

10e Archdeacon, voiture à pétrole, 5'38" Un accident est survenu au comte de Chasseloup-Laubat, qui pilotait une voiture électrique. Au milieu de la côte sa chaîne a cassé et la voitures'est trouvée entraînée en arrière par son propre poids. Le conte a serréles freins qui à leur tour se sont brisès. La situation était critique, la voiture descendant toujours. Heureusement le sang-froid n'a pas abandonné l'intrépide sportman qui, sans hésitation, a dirigé sa voiture contre un mur hordant le route. Le phone a été tempible de véhicule était. mur bordant la route. Le choc a été terrible. Le véhicule était en morceaux, mais le conducteur était sauf.



Ce sport, le plus populaire et, après les courses de chevaux, le plus productif pour nos finances - ce qui n'est cependant pas à dédaigner — était déjà bien malade à Lyon. Le vote imminent du Conseil municipal en faveur de la démolition du Vélodrome du Parc va lui porter le dernier coup.

Il faut même que cette démolition tienne bien au cœur de nos édiles pour que le maire, en personne, ait voulu rédiger le rapport chargé d'appeler les foudres du Conseil sur de pauvres pierres qui n'en peuvent mais.

Est-ce donc la peine, dès lors, de chercher à convaincre des gens dont le siège est délà fait et qui opineront du bonnet. trouvant sans doute cette question de trop minime importance pour lui faire l'honneur d'une discussion sérieuse? Je crains bien que non. La cause est bonne, cependant, et il ne sera pas dit que cette... bêtise — ma foi, tant pis !le mot est lâché s'accomplira sans que personne fasse entendre un mot de protestation.

Je l'ai dit, dans un précédent article, rienne plaide en faveur de la démolition du vélodrome du Parc, tout milite, au contraire, pour sa conservation.

Dire, comme certains de nos confrères, moroses cette fois, contrairement à leurs habitudes, que le vélodrome fait tache dans le Parc de la Tête-d'Or c'est se montrer, en esthétique, d'un purisme par trop exagéré.

Je ne vois pas très bien, pour ma part, ce que le coin cher à l'Express et au Nouvelliste gagnera, en beaulé, à l'enlèvement d'un bâtiment qui fait désormais corps avec la verdure qui l'entoure. J'ai encore sous les yeux le spectacle désolant du Parc après l'Exposition de 1894 et cela me suffit pour demander que l'on ne recommence pas.

Il est vrai que l'on prétend avoir d'autres reproches à adresser à ce malheureux vélodrome, celui, surtout, de servir de rendez-vous à un monde tout spécial et qui n'est pas toujours, je le reconnais, composé de la fleur des pois. Mais l'argument n'est pas sérieux, car ce n'est là qu'une simple question de police sur laquelle il n'y a pas à insister.

Reprochera-t-on au Vélodrome de ne pas avoir été, cette année surtout, d'une grande utilité pour le sport, les fêtes et les réunions qui y ont été données, ayant été des plus modestes? C'est vrai, sans doute, mais, pour parer à cet état de choses, point n'est besoin d'aller jusqu'à la destruction. Tout le monde, à commencer par le directeur actuel, est d'avis que le nouveau concessionnaire devra justifier de capitaux suffisants pour assurer la vitalité de son entreprise.

Que de raisons, au contraire, pour que le Conseil municipal se refuse à suivre M. Gailleton et vote (M. Bessières, à la rescousse)! le maintien du vélodrome. Je les ai déjà énumérées précédemment, mais chacune d'elles demande des développements qui m'entraîneraient trop loin aujourd'hui. J'en parlerai la semaine prochaine et je me permets, en attendant, de demander à tous les lecteurs du Lyon-Sport, que la question intéresse, de m'aider de leurs observations et des arguments qui, selon 'eux, pourraient servir utilement la cause que je voudrais défendre avec quelque chance de succès.

Les Plaques de contrôle

Voici quelques renseignements sur la plaque de contrôle de l'impôt eveliste, dont trois modèles ont été arrêtés. Le premier sera délivré aux cyclistes ou « possesseurs de vélocipèdes mus par l'action des pieds » ; le deuxième sera réservé aux motocycles, et le troisième modèle, enfin, ne sera donné que pour les vélocipèdes exempts d'impôts, bicyclettes militaires ou possédées par des facteurs. उद्यक्तिम् राम

La raison de ces distinctions est la suivante: On veut éviter les fraudes qui n'auraient pas manqué de se produire, au cas où la plaque eût été la même pour les bicyclettes, payant un impôt de 6 fr., que pour les motocycles, payant un impôt de 12 fr., ou pour les machines exemptes de toute toxe.

Ces trois modèles de plaques ne différent d'ailleurs que très peu. Le plus répandu, celui des bicyclettes, affecte la forme d'une ellipse ; sa hauteur, légèrement inférieure à sa longueur est d'environs trois centimètres. Au milieu, sera inscrit le millésime en chiffre assez gros, d'une hauteur plus grande que la moitié de la hauteur totale de la plaque. A la partie supérieure, l'Etat apposera son poincon.

Au lieu d'être complètement elliptique, la médaille des motocycles sera, au contraire, à angles vifs, à « pans coupés « si l'on peut dire. Sa forme sera celle d'un polygone régulier. La mention « motocycle » fera pendant, au-dessous des chiffres du millésime, au poinçon officiel.

Enfin, les rares favorisés qui sont exonéré de l'impôt recevront néanmoins de celui-ci une plaque dont les bords présenteront tour à tour des angles vifs et des courbes.

Le « Méridional Circuit ».

La vélocipédie continue à chômer dans la région de Paris et les nouvelles font un peu défaut.

La tournée cycliste, organisée par MM. Breyer et Coquelle, a donné hier, à Béziers, une réunion qui a été très réussie. Les épreuves ont présenté un réel intérêt.

C'est Banker qui s'est adjugé l'épreuve importante le « Grand Criterium d'Hiver » précédant de peu Tomaselli. Leynaud s'est classé troisième à une longueur.

L'abstention de Grogna dans cette course a été unanimement déplorée; car bien que souffrant d'une foulure du pied gauche, il eût pu se mettre en piste, ne fût-ce que par égard pour le

Dans la course de tandems, l'équipe française Merle-Géo, dont on connaît la valeur, a triomphé de l'équipe italo-américaine Banker-Tomaselli, après une lutte splendide.

Girardet, sur lequel on comptait beaucoup, ne s'est classé que deuxième dans la Régionale, derrière Géo, et n'a pas figuré dans le Grand Criterium.

Enfin Banker a enlevé l'épreuve du tour de piste contre la montre.

Le « Méridional Circuit » ira dimanche, prochain, 4 décembre, à Toulouse, pour la réunion de courses organisée dans cette

Le programme comporte les épreuves suivantes:

Régionale, séries de 1,200 m.; finale de 2,000 m. - Prix: 50, 30 et 20 francs.

Grand Prix de Toulouse (amateurs), séries de 1,200 m.; finale de 1,600 m. - Prix en médailles.

Grand match international entre Banker, Grogna et Tomaselli.

Internationale tandems, séries de 2,000 m. finale de 3,000 m. - Prix: 100, 50 et 25 fr.

Course de primes, 2,500 m., 6 tours. Prime finale de 10 fr. tous les deux tours. Primes finales: 30, 20 et 10 francs.

De nombreux coureurs régionaux doivent participer à cette

réunion.

Fédération Cycliste Lyonnaise

Le Comité directeur de la Fédération se réunira à son siège, café de la Paix, place Bellecour, mardi 6 décembre prochain, à 8 h. 1/2 précises du soir.

Cyclophile Lyonnais

Ce soir, à 8 heures, cette société donne son banquet annuel dans les salons de l'Hôtel de l'Europe. Nul doute qu'une assis-

TAVERNE ST-HUBERT LYON, Rue Tupin, 34, LYON RESTAUDANT DE 401 OPPOS RESTAURANT DE 1er ORDRE

Liqueurs de marques — Spécialités de Bières. — Soupers après le pectacle. - Salles de réunions pour les Sociétés sportives. Téléphone. tance aussi nombreuse que choisie n'assiste à cette fête, qui promet d'être des plus belles, et à laquelle nous retrouverons certainement les sommilés du monde artistique et du monde

SAINT-ETIENNE. - Une fête cycliste. - Au dernier moment nous apprenons que la société eyeliste Le Vélophile qui comple près de 80 membres, donnera incessamment un concert de famille, suivi de bal. Nous ferons connaître ultérieurement la date précise de cette fête, ainsi que son programme.

Le Match Constant-Gidrol. — M. Constant, au dernier mo. ment, a refusé de courir sur 100 kilomètres et a proposé 250 kilomètres pour le défi relevé. M. Gidrol proteste dans la presse locale, maintient la première distance indiquée, laissant à son concurrent le choix des autres conditions. Comment cela finira-t-il?

VALENCE. — Des courses de bicyclettes et de motocycles, sont données dimanche prochain. Voici le programme :

Course vitesse: 2,000 m. — 1er prix, 15 fr.; 2e 10 fr. 3e une chambre à air.

Course fonds: 25 k. environ. — 1er prix, 25 fr.; 2e 15 fr.; 3e un compteur kilométrique.

Course réservée aux motocycles : 50 km. - 1er prix, une machine à coudre.

L'itinéraire de cette dernière course sera : Valence, Livron, Loriol, le Pouzin, la Voulte, Valence (les Granges). Les courses de bicyclettes seront faites sur route.

Cycles Castoldi Montée des Carmélites, 32 Impasse des Carmélites, 3 MARQUE FRANCAISE

A LYON

25, rue GRENETTE

Articles spéciaux et exclusifs POUR TOUS GENRES DE SPORTS INSTITUTION KNEIP DE FRANCE LINGERIE en Tissus cellulaire CHAUSSURES, Casquettes, Bretelles articulées, etc., etc.



Athlétisme **Football**

U. S. F. S. A.

Lire en tête de ce numéro la lettre de M. Callot, trésorier de PU. S. F. S. A., sur les organisations sportives du Sud-Est (Lyon-Grenoble-Marseille).

Conseil de l'Union. — $22 \ novembre \ (Extrait)$.

Le Conseil décide que toute équipe de football qui abandonnera le terrain en signe de protestation contre une décision de l'arbitre, sera frappée d'une suspension d'un mois.

M. Fabens lit le rapport de la Commission chargée de l'examen des différentes propositions de modifications aux statuts et fait connaître celles que la Commission a arrêtées d'accord avec les auteurs des propositions. Après examen et discussion, toutes les modifications proposées par la Commission sont adoptées à l'unanimité, et des remerciements et des félicitations sont adressés à M. Fabens pour son remarquable rapport, dont la publication est ordonnée.

Le conseil décide qu'une Assemblée générale extraordinaire, appelée à délibérer sur les modifications statutaires qui viennent d'être arrêtées, sera convoquée pour le samedi 10 décembre L'Assemblée générale ordinaire sera réunie ultérieurement.

Conclusions du Rapport de M. Fabens.— 1º Nécessité d'augmenter, dans une notable mesure, les ressources financières de l'Union.

2º Désir très vif, de la part de la grande majorité des clubs de l'Union, de voir modifier le recrutement actuel du Conseil.

Composition du Conseil (article 6 proposé).—Le Conseil est com-

posé de 10 membres choisis parmi les membres honoraires et de nombres choise parmi les membres des sociétés reconnues ou afflices, tous élus à l'Assemblée générale à la majorité relative... annices, was des membres honoraires sont élus par les membres honoraires, les représentants des clubs par les délégués des sociétés affiliées.

Modifications financières. — La proposition de taxe individuelle de 1 franc a été écartée par la Commission; elle ne représente que de 1 franc a etc coalitée par la commission; ene ne représente que le maximum de la cotisation qui sera établie de la façon suivante:

Club reconnu: cotisation, 25 fr.

Association scolaire reconnue (moins de 50 membres): cotisa-

tion, 40 fr. (plus de 50 membres): 20 fr.

Affiliation obligatoire des clubs reconnus au bout d'un an. Droit perçu pour l'affiliation. — Ce droit est inégal pour les grands dubs et pour les petits, afin de les faire, autant que possible, payer suivant leurs moyens.

Moins de 100 membres. — 10 fr. par fraction de 50 membres. Plus de 100 membres. — 10 fr. par fraction de 50 membres jusqu'à 100 membres et 20 fr. par fraction de 50 membres au-dessus de 100.

Commission des Comités régionaux.

Seance du 22 novembre (Extrait). - M. Callot fait un compte rendu de son voyage très favorable aux deux Comités régionaux à l'installation desquels il vient de procéder: le Comité des Alpes et le Comité du Littoral.

La Commission s'occupe des grands prix annuels de IU. S. F. S. A. et arrête en principe les sports qui devront figurer dans cette réunion. Pour le cas où la date choisie serait la Pentecôte, on convient d'écarter le football; la réunion se composerait de courses à pied, de tout ce qui est athlétique, de vélocipédie et d'aviron. Le choix du Comité régional qui sera chargé d'organiser les grands prix en 1899 sera prochainement soumis à l'approbation du Conseil.

Comité du Sud-Est

(RÉUNION DE BUREAU DU 28 NOVEMBRE 1898.)

Présents: MM. Burnichon, Klain, Héritier, Bertin, Gavet, Caron, Molard. Il est donné lecture de la correspondance.

Lettre du lycée de St-Etienne faisant part au Comité de la difficulté que rencontre cette association scolaire à pratiquer les sports athlétiques, n'ayant l'autorisation qu'une heure et quart seulement par semaine pour l'entraînement. Le Bureau charge M. Burnichon d'intercéder auprès de M. le Proviseur pour faire améliorer cette situation. M. Moutot, ancien président de l'U. S. L. E., et résidant à Lyon, 33, rue Casimir-Périer, est délégué au Comité du Sud-Est pour représenter le Lycée de St-Etienne.

Lettre de M. Debroux, de l'A. C. L., relative à l'enquête ouverte par le Comité pour l'organisation d'une salle d'armes, de boxe commune à toutes les sociétés de Lyon. Le Comité adresse à M. Debroux ses remercîments pour ses propositions. Il sera lenu compte de ses observations dans l'enquête ouverte-

Lettre de l'U. S. F. S. A. annonçant l'envoi d'insignes. Le trésorier est autorisé à payé à l'Union la somme de 15 fr. 50, monlant des dits insgnes, qu'il tient à la disposition des Unio-

Lettre de l'U.S.F.S.A. demandant que les procès verbaux ^{env}oyés à Paris soient plus lisibles. Bonne note est prise par le

Lettre de l'U.S.L.A. donnant la liste de ses équipiers et présentant M. Dufour comme arbitre officiel (accepté).

Lettre de l'A. C. L. donnant la lis'e de ses sociétaires.

Lettre de l'A. C. L. répondant à l'enquête faite par M. de Villers sur les clubs athlétiques. Cette enquête est renvoyée au ^{mois} de janvier.

Lettres de l'A. C. L., du F. C. L. et du R. C. L. donnant les engagements de ses deux équipes premières et secondes aux championnats de football du S. E.

La réunion ordinaire du Comité régional du Sud-Est aura lieu samedi soir, 3 décembre, à 8 h. 1/2 du soir, au siège, rue Victor-Hugo, 1.

Les engagements pour ces championnats seront clos le 30, à minuit. Le montant de l'engagement de 5 fr., pour chaque équipe, devra être versé avant le 15 décembre entre les mains de M. Héritier, trésorier, dont la nouvelle adresse est 33, rue Centrale.

Le Bureau décide que les équipes troisièmes pourront transmettre leurs engagements jusqu'au 15 décembre; il réserve au Comité le soin de statuer sur ces championnats.

Les équipiers jouant ces championnats devront faire partie du club dont ils porteront les couleurs depuis au moins trois mois. Ils devront donc figurer sur la liste que les clubs doivent remettre cette semaine au secrétaire.

En raison de la récente fondation du R. C. L., exception est faite pour cette jeune société dont la liste des membres devra être définitivement arrêtée le 15 décembre prochain.

Les capitaines devront remettre la composition de leurs équipes à l'arbitre avant les parties des championnats qui se joueront à 2 h. 1/2 précises.

Ensuite d'une lettre de M. Callot, MM. Darniat et Cassas, actuellement à Vienne, seront priés par le Comité de s'occuper, dans cette ville, du développement des sports athlétiques et plus particulièrement au Collège.

M. Molard est chargé d'écrire à l'U.S.F.S.A. pour demander des annuaires.

La commission de football présente comme type de ballon le modèle « League ». Chaque club sera tenu de verser, avant le 28 décembre, au trésorier du S. S., la somme de 14 fr. 50, prix du ballon devant exclusivement servir aux championnats et qui sera remis ensuite au Club.

La commission de cross-country décide que les cross d'entraînement seront organisés à tour de rôle par les sociétés lyonnaises : le 4 décembre par le F.C.L., le 11 décembre par le R.C.L.

Les procès verbaux de ces commissions seront ultérieurerement publiés.

La séance est levée à 10 heures 40.

Le Secrétaire : C. Molard.

Football-Club de Lyon

(Siège : Café Gruber, place des Terreaux.)

SÉANCE DU COMITÉ, 30 novembre. - Présents: MM. Burnichon, Child, Hadley, Barbenès, Alabrune, Meysson, Place, Vaschalde, Audibert; absent non excusé. M. Pouzet.

Match avec le F.-C. M. - M. le président est prié de faire connaître au F.-C. M., l'heure d'arrivée à Marseille et le nombre de membres faisant le voyage. M. Place, comme trésorier adjoint, est chargé de recevoir les frais de route, de prendre le billet collectif samedi et de règler les dépenses pour ce déplacement. L'équipe qui jouera contre le F.-C. M. est ainsi composée: Avants: Imhoof, Vuillermet, Child, Mac-Naughton, Staples, Paret, Barbenès, Dunoir.

Demis: Monin, Eikfort.

Trois-Quarts: Evrard, Browne, Hadley, Bavozet.

Arrivère : Place.

Match avec le Stade Grenoblois. - Le match étant conclu avec le S. G. pour le 11 décembre, le banquet aura lieu dans les salons Gruber à 6 h. 1/2 du soir.

Au sujet d'une série d'articles parus dans le Journal des Sports relativement à la composition des équipes du F.-C. L., le Comité charge M. Burnichon de protester, par la voie du même journal, au nom du F.-C. L. et des équipiers cités. La protestation sera transmise par le secrétaire à Tous les Sports et au Vélo. Les recherches seront faites pour retrouver l'auteur de ces articles de nature à troubler la bonne harmonie des membres du club. Si ces recherches faisaient découvrir comme auteur un membre du F. C. L., il serait radié de par cette décision.

Demande d'admission. - M. Percival Sands, 10, place St-Paul présenté par MM. Place et Lorenzo.

Démission. - M. Monnet adresse sa démission de membre actif, il est invité de se mettre en règle avec le trésorier.

Vice-capitaines. - Sont élus vice-capitaines : pour l'équipe première, M. Vuillemet G., 11 voix.

Pour l'équipe seconde: MM. Crassé, 6 voix (élu); Blouin, 4 voix; Martel et G. Vuillemet, 1 voix.

M. Chamard, étudiant en médecine, est chargé par le Comité, de l'organisation de la pharmacie et des soins à donner sur le terrain en cas d'accident. M. Chamard veut bien accepter.

M. Audibert est chargé de l'organisation du cross-country du 4 décembre.

Le trésorier est autorisé à payer la facture de M. Barrier. La Le secrétaire : Vaschalde. séance est levée à 11 heures.

Les membres du F. C. M. se rendant à Marseille sont priés de se trouver très exactement à la gare de Perrache, ce soir à 7 h. 40.

Demain, l'équipe seconde du F. C. L. matchera sur son terrain contre l'équipe première du Racing-Club de Lyon. Coup d'envoi à

Sont convoqués au F. C. L. pour 2 h. précises : MM. Blouin, Dolbeau, Paul, Laverlochère, Meyson, Crassé, Mantel, Perret Ch., P. J. Lorenzo, J. Vuillermet, Vaschalde, Darniat, Jim, Crack, Gentil,

Le 18 décembre, l'équipe seconde du F. C. L. matchera contre l'équipe première de l'Association Athlétique du Lycée de Grenoble à Grenoble. Les membres des Clubs désirant accompagner cette équipe à Grenoble devront verser la somme de dix francs entre les mains de M. Audibert, trésorier.

Le match que devait jouer le Racing-Club bourguignon le 27 novembre, contre l'équipe seconde du F. C. L. est définitivement renvoyé au 45 janvier.

Athlétic-Club de Lyon.

(Siège social: café Buisson, 1, place de l'Hôpital.) Réunion tous les jeudis, à 8 h. 1/2.

Réunion du 24 novembre 1899. — La séance est ouverte à 9 heures sous la présidence de M. Héritier. M. le vice-président s'excuse de ne pouvoir venir à la réunion. Le procès verbal de la précédente séance est adopté. La commission de course à pied est ainsi composée : MM. Peillon, Chanas et Debroux. Par suite de l'absence de M. Sarrazin, chargé des démarches auprès d'un professeur, la question de boxe est renvoyée à la prochàine séance. Les capitaines sont invités à se rendre à la réunion du Sud-Est. M. le secrétaire est chargé de demander au Lyon Sport la collection des numéros parus jusqu'à ce jour que la rédaction veut bien mettre à la disposition du Club. Sur la proposition de MM. Peillon, Klain et Condamin un nouveau genre de maillot est mis à l'étude. MM. Chanas, Klain, et Vincent veulent bien se charger des démarches à faire pour obtenir des échantillons. Le modèle en principe adopté est le maillot blanc avec col noir, lion et initiales du Club en noir également. L'achat d'une barette est voté. Lecture est donnée des demandes d'admission de MM. Charavet jeune, Pegas, Gia et Gallet. La séance est levée à 11 heures.

Racing-Club de Lyon.

Le Comité vient de recevoir une lettre de la place de Lyon autorisant le R. C. L. à disposer d'un terrain au Grand-Camp. Nous insérerons cette lettre dans notre prochain numéro.

👲 Dans sa dernière séance le Comité a prononcé les admissions de MM. Galland, Chaudenson, Chapaut, Hartwig, Gagneux, Ferré, Dagand, Rolland, Charvet, Beuf, Lepaillat et Dérieux, lesquels font désormais partie du Racing-Club.

M. Mollard a été chargé du choix des insignes.

Partie d'entraînement entre les équipes seconde et troisième

Dimanche, 4 décembre, match entre la deuxième équipe du F. C. L. et la première équipe du R. C. L. Sont convoqués et sont priés de se trouver exactement à 2 heures au local, le coup d'envoi devant être donné à 2 heures précise, MM. Delorme, Gagneux, Denot, Janicot, Dagaud, Libercier, Depaillat. Carron, Vuarin (capitaine), Berthet, Mollard, Chaudenson, Letang, Balmas, Hartwig, Stugocky, Chapeau, Galland, Pascal, Fischer.

Tous les équipiers seconds sont aussi priés de se trouver à 2 h.

sur le terrain du Grand-Camp. Le capitaine formera définitivement son équipe. Sont spécialement convoqués MM. Queyrel, Pellaudy, Bonnet, Coupat, Sutgocky Maurice, Sutgocky Georges, Guicherd Mosse, Louison, Bonnard, Charvet, Legendre, Seguillot, Perré, Cha Guicherd, tillon, Pernier, Durenton, Rolland.

Dimanche, 41 décembre, match d'entraînement entre les équipes secondes du R.-C. L. et de l'A.-C. L,

Philegic-Club Lyonnais.

Société sportive du IIIe arrondissement.

Le capitaine d'entraînement invite les membres du P. C. L. à assister au cross-country, qu'organise le F. C. L. Prière d'être exact au rendez-vous. Sont spécialement convoqués: MM. Mialhaut, Ducelier, Lambertoz, Faure, Joffray, Dose Bertrand.

- Les membres du P. C. L. sont priés de se rendre à 1 h. 1/2 précises, au café de la Grotte (Grand-Camp), pour faire une partie d'entraînement avec une équipe mixte de l'A. C. L

Convoqués: MM. Mialhaut, Ducelier, Lambertoz, Mangeon. Morenas, Dole, Bertrand, Joffray, Faure, Aissagnier, Jantet, Pion, J.-G., Pion, Noël, Malet, jeune, Malet, aîné, Boursier, La partie commencera à 2 h. précises.

Le président, Ducelier.

Union Sportive Dijonaise.

(Siège social: café Bossuet, 5 et 7, rue Bossuet.)

RÉUNION DU 16 NOVEMBRE 1898. — La séance est ouverle sous la présidence de M. C. Lambelot, président. Présents: MM. E. Levovet, H. Doven, J. Guenots, membres du Comité. Excusés: MM. Chuchetet et Pommey, en voyage.

Il est ensuite donné lecture d'une lettre de M. C. Mollard, secrétaire du Comité du Sud-Est, annoncant officieusement la nomination de M. Lambelot comme vice-président du S.-E. Des remercîments sont votés au Comité et à tous les délégués présents à cette réunion. Le Comité décide également de voter des remerciments à M. E. Callot, membre d'honneur de l'U. S. D. qui, en cette qualité, a bien voulu représenter officiellement le club à la réunion du Comité du S.-E. Le Comité entend ensuite les propositions diverses des sociétaires, entre autres celle de décider à la prochaine séance d'organiser un grand cross interclubs (adopté).

Réunion du 23 novembre 1898. — La séance est ouverte à 9 heures sous la présidence de M. C. Lambelot, président. Présents: MM. Leroyer, Doyen, Guénot, Chuchetet, Finel, Batier, Pommery, Sailley Gendre, Truitard, Houdard. Excusés: MM. Tortochot et Ricaud. Le procès verbal de la dernière réunion est adopté.

Il est donné connaissance d'une lettre de M. Manaud, secrétaire de l'Union athlétique du 1er arrondissement, relative au déplacement d'une équipe de cross-country (renvoyé à la commission sportive). Le Comité entend ensuite les membres de la Commission sportive relativement au cross-country interclubs proposé à la dernière séance. Cette épreuve, dont l'organisation est confiée à la Commission, sera courue, le 8 janvier, à Dijon, sur une distance de 10 kilom. ; elle sera réservée aux membres des clubs appartenant à l'U.S.F.S.A:Le Comité décide de fixer à 1 fr. le droit d'entrée pour cette épreuve. Les engagements seront reçus par le trésorier et seront clos le 3 janvier; ils seront soumis à la commission de courses à pied de l'Union. Le Comité vote quatre prix, offerts par l'U. S. D., pour cette épreuve.

La démission de M. P. Ricaud, acceptée à la derniere séance. ayant été retirée par ce dernier, le Comité le remercie au nom de tous les sociétaires.

Après avoir entendu plusieurs propositions relatives au banquet, le Comité en fixe la date au 15 janvier et lève ensuite la seance ensuite à 11 h.

Commission sportive. — La Commission sportive se réunira le vendredi, 2 décembre, au siège social, café Bossuet. Ordre du jour : organisation du cross-country interclub; calendrier de la saison; questions diverses. Sont convoqués pour cette réunion: MM. Levoyet, Chuchetet, Pommey, Lambelot, Doyen. Ce comité est chargé de convoquer les membres de la Commission tous les vendredis au siège social où se tiendront les réunions.

Le Secrétaire : II. DOYEN.

♣ Le grand banquet annuel de l'U. S. D., qui avait été fixé au samedi, 7 janvier, a été reculé au samedi, 44 janvier, par suite de la fixation du grand cross interclub au 8. Le banquet sera servi dans les salons du Pré-aux-Cleres, place d'Armes. La cotisation, fixée à 5 fr., est reque dès à présent entre les mains de M. Lambelot, chargé de l'organisation.

🛕 M. Lambelot, président de l'Union Sportive, assistera, samedi,

3 décembre, à la réunion du Comité du Sud-Est.

RÉUNIONS ET COURSES

Football

Match entre le F.C.L. et l'A.C.L. — Equipes premières

Il était intéressant de voir jouer l'équipe première du F.C.L. qui, dimanche prochain, ira soutenir les couleurs de ce club lyonnais contre l'équipe du F. C. de Marseille. Après une trop longue attente sur le terrain, ces messieurs de l'A.C.L. se décident à arriver à 3 heures. Il est de toute nécessité que les capitaines tiennent la main à plus d'exactitude pour ces parties d'entraînement, aussi bien que pour les matches et les championnats. Les équipiers en retard doivent être impitoyablement remerciés, et déjà remplacés lorsqu'ils arrivent après un quart d'heure de retard, et, de même, si l'équipe adverse ne se présente pas sur le terrain à l'heure convenue entre capitaines, qu'on ajourne la rencontre ou qu'on y renonce, et qu'une partie d'entraînement soit immédiatement organisée contre les équipiers disponibles d'équipe seconde ou troisième. C'est le seul moyen de se préparer à l'exactitude pour les championnats, où un retard pareil jouerait un mauvais tour aux intéressés, lorsque l'arbitre et le délégué du Comité régional auraient statué; et puis on ne peut jouer convenablement après 4 h. 1/2, on ne voit plus le ballon! Enfin, pour en terminer avec ces observations, que les capitaines n'oublient pas qu'ils doivent toujours se munir d'un ballon. C'est encore une bonne habitude à ne pas perdre, sinon on perd un temps précieux lorsque l'on compte uniquement sur le ballon mis en jeu ou qui finit par crever.

L'équipe Hadley, qui jouait dimanche dernier, était à peu près composée des mêmes brillantes individualités qui matcheront contre Marseille. Tous bons et vieux joueurs, ils peuvent très bien tenir leurs places, il n'y aura pas de trous; mais ils manquent encore d'entraînement, et l'équipe n'a pas pu, avec cette courte préparation de deux ou trois matches seulement, acquérir l'homogéneité, l'agrégation rendant le team sûr de lui même et redoutable. Il v. a lieu de craindre, pour dimanche, le jeu trop personnel de certains équipiers. Dans un cadre riant, au parc Borely, sur le bord de la mer, avec un peu de soleil, la galerie sera nombreuse, élégante et enthousiaste, je redoute fort que quelques-uns ne s'en préocupent trop. Jouez pour l'équipe, pour de bonnes combinaisons, pour la réussite de fines tactiques et non pas pour le public; je me permets cette recommandation surtout pour ceux des ailes, qui, près des spectateurs, devront s'observer encore plus sur la ligne de touche où l'on passe si facilement.

Hadley (le capitaine) a de l'autorité sur ses équipiers ; ils obéissent, oui, mais avec encore trop d'hésitation. Il faut une soumission non seulement absolue, mais rapide, hâtive. Pourriez-vous croire qu'il se trompe dans un commandement (ce qui est fort rare), obéissez de suite, vous ne pouvez le savoir, vous n'avez ni son coup-d'œil ni son expérience. Ses ordres seront rares et ne demandent pas à être répétés. Exécutez, vous comprendrez presque aussitôt, en attendant les circonstances, une tactique nouvelle à déjouer l'exigent, soyez-en sûrs!

On parle encore trop sur le terrain, surfout dans les mèlées. Une tendance générale et contre laquelle il faut absolument se mettre en garde, surfout en présence d'une équipe nouvelle et que l'on rencontre pour la première fois : c'est de vouloir expliquer le jeu, relever certains détails, donner une leçon aux adversaires. C'est inutile! Jouez et jouez bien et pas de colloques sur le terrain; après vous vous délierez la langue.

Avec un jeu continuellement soutenu, placide, sans exagération et sans défaillance, vous éviterez des surprises, des indécisions, celles dont Jacquet, de l'A. C. L., a si bien su profiter dimanche, échappant avec une vitesse remarquable dans un coin dégarni du champ et marquant seul un heureux essai.

Parmi ces surprises fatales, il y a celles provenant d'un ballon neuf, rebondissant de travers. On ne peut pas l'avoir en mains aussi facilement, mais il faut avoir soin de l'essayer quelque peu, vite et sûrement.

Ces quelques conseils, non, ces remarques et observations, dépassent peut-être le compte rendu et la compétence du critique, mais ils seront complétés si heureusement et si utilement que je n'ai pas hésité à les rapporter ici, dussent-ils profiter à d'autres. Nos équipes seconde et troisième suivent avec une telle attention l'entraînement et la tactique de notre première équipe lyonnaise que c'est faire œuvre commune que de signaler son jeu et de l'étudier; quant aux autres observations, elles seront, je crois, d'une utilité générale. Jean Gervais.

Match des Equipes deuxième et troisième du F. C. L.

Un nouvel astre vient d'apparaître au firmament des Sports; la queue d'une comète, qui revient après avoir brillé jadis; autrement dit l'équipe troisième du F.C. L. est signalée! Nul doute que, dans sa course, elle ne trouve la brillante auréole et l'éclat des étoiles de première grandeur.

Il est vraiment malheureux que dimanche dernier, plusieurs équipiers troisièmes se soient abstenus de jouer.

Ils ont ainsi mis leur capitaine dans l'embarras pour l'attribution desplaces. Huit équipiers du *Philégic-Club Lyonnais* sont venus *renforcer* la ligne d'avant, mais de ceux-ci pas un ne connaissait le jeu, d'où des hésitations et des fautes nombreuses. Aussi les adverses, formant l'équipe seconde du F. C. L., n'ont joué qu'avec plus de sûreté. Cette équipe devient sérieusement redoutable, grâce aux efforts incessants de son vaillant capitaine, M. Lorenzo.

Enfin, pour un début, l'équipe troisième s'est vaillamment défendue. Mattau, l'arrière, a plusieurs fois sauvé son camp; mais lorsque le ballon arrive jusqu'à lui il tarde trop à charger et à donner son coup de pied. Grataloup et Beaumont se sont signalés comme de bons trois-quarts; ils ont besoin de s'entraîner et de s'exercer aux passes. Lambert a montré de bonnes qualités comme avant-aile et Pichat comme demi.

L'équipe seconde a triomphé par onze pointe à zéro.

Nous verrons dimanche prochain, l'équipe troisième au grand complet avec sa forte ligne de trois-quarts, et elle commencera à faire sa preuve.

Quant à l'équipe seconde du F. C. L. elle ne redoute pas de se rencontrer avec les équipes premières. Nous verrons si c'est avec raison qu'elle a conscience de sa valeur. TEZOUP.

Union Sportive du Lycée Ampère.

Jeudi dernier les équipes du Lycée ont fait un bon entraînement. Les équipes premières ont mieux joué que la dernière fois et les passes ont été bien meilleures. L'équipe seconde s'est bien défendue et a même pu franchir deux fois les buts de l'équipe première. Finalement l'équipe première est restée victorieuse par trois essais (1. Bonny, 1. Mathieu, 1. Gentil) à deux essais pour l'équipe 2° (1. Costantini, qui jouait avec l'équipe 2° et 1. Mialaud).

Match entre l'A. C. L. et le R. C. L. (Equipes secondes).— C'est plutôt une partie d'entraînement qui a été jouée, dimanche, au Grand-Camp, entre ces équipes; celle de l'A. C. L. ne comprenant que quelques équipiers a été renforcée par des joueurs adverses. Partie un peu confuse.

A regretter les nombreux cris poussés des deux côtés. Si de pareilles habitudes viennent à s'implanter on ne pourra guère compter sur le progrès qui doit être poursuivi dans ces rencontres préparatoires aux championnats. Que les capitaines veillent donc au jeu de combinaisons; qu'importent les résultats actuellement, c'est lors des championnats que l'on jugera du travail accompli. Le R. C. L. a triomphé par un essai (3 points). M. Bayoux, du Lycée, arbitrait avec beaucoup d'impartialité. Remarqué les bonnes charges de Libercier et Pellardy du

R. C. L. et les plaquages de Gavet et de Bonnet.

BOURG. — Avant-Garde du Lycée Lalande. — Jeudi dernier a eu lieu au stand de Vennes, sous la direction de M. Paillot, une partie d'entraînement de football-rugby, entre les deux équipes de l'A. G. L. L. Les deux capitaines étaient MM. Faivre et Mellet P.

Quoique le terrain fût un peu glissant, la partie a été très acharnée. Remarqué notamment les fréquentes passes de de MM. Barbero, Commerson, Garçon P.

Nos jeunes lycéens doivent mille remerciements à leur viceprésident M. Paillot, si dévoué pour la cause de l'A. G. L. L.

Contrairement à ce qui avait été décidé les parties auront lieu régulièrement le jeudi de 2 à 4 h. CHAMPLAIN.

- GRENOBLE. Cercle Sportif Gronoblois Le C. S. G. a joué, dimanche, une excellente partie d'entraînement, équipe première contre équipe seconde. La partie a été assez bien jouée; à noter, en particulier, d'assez jolies passes entre Serres, le dévoué capitaine de l'équipe première, Rochas et Escallon. Ciambellotti arbitrait; les points n'ont pas été comptés, les équipes étant incomplètes.
- ♣ Stade Grenoblois. Le S. G. a, lui aussi, joué une partie d'entraînement entre ses deux équipes à peu près complètes (23 joueurs). Si nous pouvons franchement féliciter tous les équipiers premiers: Dalban, Argout, Prévot, Tissot, Eug. Côte etc., nous ne pouvons, à notre grand regret, en faire de même pour les équipiers seconds. Tous, depuis Debon, le capitaine, jusqu'à Jordan, l'excellent arrière, ont mal joué; aussi la partie a été des plus monotones. M. de Lamorte-Félines arbitrait. Espérons que le match de demain entre l'équipe seconde du Lycée et celle du Stade dérouillera un peu ces vieux rossards de stadistes, qui comptent parmi les équipiers seconds.

Remarqués parmi les spectateurs sur le terrain de jeu : Bonnet et Muller, les deux athlètes lyonnais enrégimentés à Grenoble, qui doivent sous peu se remettre au football.

- ♣ Demain, matches entre les équipes premières et secondes du Stade Grenoblois et du Lycée. Les équipes premières se rencontreront sur les terrains du Lycée, au Petit Séminaire; les équipes secondes sur les terrains du Stade, chemin des Eaux-Claires.
- Les C. S. G. vient de conclure un match avec l'Union sportive de Chambéry. Ce match ne se disputera qu'après une rencontre préalable entre les deux teams de l'U. S. C. et du Stade Grenoblois.

 L. BERNARD

CHAMBERY. — Match des deux Savoies. — L'Association athlétique du Lycée de Chambéry a conclu un match avec l'Etoile du Lycée d'Annecy. Il se jouera à Annecy, le dimanche 4 décembre, à 2 h. 1/2, sur la pelouse des Pâquiers. Voici la composition des équipes :

CHAMBÉRY. — Arrière: Salgues; trois-quarts Jarre, Meurier, Ract, Chevallier (cap.); demis: Armand, René, Blanc, L.; avants: Guy, Savarini, Antoni, Girod, Nantermoz, Beck, Détomasi, Chizat.

Annecy. — Arrière: Davignon; trois-quarts: Bonzanigo, Vagnard (cap.), de Villelongue, Gros; demis: Hérisson, Janin; avants: Girard, Robert, Tissot, F., Bastian, Montant, Périssoud, Dantaz, Léger. Polo.

INFORMATIONS

GRENOBLE. — Association Athlétique du Lycée de Grenoble. — Assemblée Générale. — L'A. A. L. G. réunie le mercredi, 23 novembre en Assemblée générale, a procédé à l'élection de son comité pour l'année 1898-99. Sont élus au premier tour:

président d'honneur : M. Muller, proviseur du Lycée de Grenoble; président : J. de Crozals; vice-président : Couturier de Royas; secrétaire : Carre-Pierrat (au Lycée); trésorier : Biausse (au Lycée); membres : Vial, Repiton, Aspard.

A partir de ce jour les couleurs de l'A. A. L. G. sont changées et les nouvelles sont : maillot noir avec col et harette rouges, culotte blanche.

Le terrain de l'A. A. L. C. est situé, comme les années précédentes : chemin du petit Séminaire, au Rondeau. La séance est levée à 5 heures.

Séance du comité. — Immédiatement après le Comité entre en séance. Les équipes première et seconde se réunissent pour procéder à la nomination de leurs capitaines.

Sont élus au premier tour :

Equipe première : M. Couturier de Royas.

Equipe seconde ; M. Carre-Pierrat.

La partie d'entraînement, proposée par le Stade grenoblois (équipes première et seconde) est renvoyée au dimanche, 3 décembre. Le match à jouer le 18 décembre contre le F. C. de Lyon est accepté pour cette date. Il aura lieu à Grenoble.

Le trésorier est invité à faire rentrer au plutôt les cotisations impayées. La séance est levée à 5 h. 50.

Lc secrétaire, CARRE-PIERRAT.

GRENOBLE. — Le Stade Grenobiois, dans sa dernière réunion, a décidé la création d'une section d'escrime. Cette société a également fixé au 21 décembre prochain sa soirée artistique et littéraire annuelle. Nous ne doutons pas du succès de la fête.

MARSEILLE. — Voici la composition de l'équipe du F. C. M. qui matchera, demain, à 2 h. 1/2, au Parc Borély, contre le Football-Club de Lyon.

Arrière: Rouelle.

Trois-quarts: Raymond de La Tour du Breuil, Jacquet, Bouisson, Edel (capitaine).

Demis: Pierret et Poizot.

Avants: G. Marque, Barthelot, H. Baur, L. Gilly, J. de La Tour du Breuil, L. Devaux, Vincent, Chaber.

GENÈVE. — Dans sa dernière assemblée, qui a eu lieu vendredi soir, à la brasserie Gambrinus, le *Football-Club de la Servette* a nommé comme suit son bureau pour 1898-99: président: Marc Perrod; vice-président, Eggermann; secrétaire, Coppel; caissier, Lugon. Disons à cette occasion que ce club est en pourparlers avec le *Stade Grenoblois* pour jouer prochainement un match.

♣ Le Racing-Club de Genève jouera probablement, dimanche sa première partie d'entraînement sur la plaine de Plaimpalais. Un bon nombre d'anciens joueurs doivent reprendre leur entraînement

Cross-Country.

Cross d'entraînement organisé le 27novembre par l'Athlétic-Club de Lyon.—Ce cross aurait pu mieux réussir, si la pluie ne s'était pas mise à tomber depuis le matin, ce qui, tout d'abord, a empêché quelques coureurs de s'y rendre. A 9 heures, quatre coureurs seulement se trouvaient au café Poulaillon, heure et lieu fixés pour le départ. La pluie arrêtée, le soleil se montre et, en même temps, arrivent les retardataires. Parmi eux plusieurs membres du Philégic-Club, qui, ma foi, marchent fort bien. Je ne saurais trop féliciter les dirigeants de cette jeune Sociélé, pour avoir présenté à ce cross une équipe presque complète et qui, avec de l'entraînement, arrivera sûrement à faire parler d'elle. Deux de ses coureurs, du reste, l'ont prouvé, en arrivant à une minute et demie du premier,

En félicitant le Philégic-Club, je pense aux autres Sociétés. Que fait on, par contre, au Racing-Club? C'est pourtant ce Club qui a organisé le premier cross de cette saison à Lyon; il n'avait pas même envoyé, dimanche dernier, Pellardy et Bonnet, deux courageux qui ne demandent qu'à défendre ses couleurs.

Et à l'Athlétic-Club, le club organisateur, juste deux partants, ce n'est pas assez. Cette Société a pourtant de bons coureurs, mais ils ne veulent pas, sans doute, se donner la peine de s'entraîner. Pourtant il en est un sur lequel on fonde de belles espérances pour le cross, bien qu'il ne se soit pas classé dans les premiers. J'espère qu'avec un peu plus d'énergie et de courage il arrivera à un meilleur résultat.

Enfin les trois équipiers de cross du F. C. L., se reposaient sur leurs lauriers? — Je leur dirai tout simplement que Pon travaille à Dijon, en vue du championnat de cross et qu'ici nous devrions être moins fiegmatique, comme le dit si bien Charles Attant.

Le parcours était bien tracé, seulement la pluie qui venait de tomber avait rendu le terrain glissant, et les terres labourées très difficiles à traverser. Félicitons MM. Debroux et Andrédui de l'A. C. L. qui ont eu le courage de partir avec leur sac malgré une pluie battante.

Au départ les coureurs sont en peloton. Chanas, de l'A. C. L. ne tarde pas à prendre la tête, emmenant derrière lui Bavozet et Constans du F. C. L., puis ensuite un coureur du Philégie, Mialot. Pendant 4 kilomètres ce groupe de coureurs se tient; peu après, Chanas abandonne et Bavozet, qui avait pris la tête, en profite pour emmener son camarade Constans que suit toujours Mialot. Ce peloton est réduit à trois coureurs. A 1 kilomètre et demi de l'arrivée Constans et Mialot sont lâchés par Bavozet augmentant l'allure, gagnant progressivement du terrain jusqu'au poteau d'arrivée qu'il passe avec plus d'une minute d'avance sur le second.

Il a couvert les 7 kilomètres d'un parcours très dur, en 34'08". Constans arrive en 35'19", suivi d'assez près par Mialot 35'21" et Ducelier 35'22". Ensuite viennent Moissonnier, Guétat, Chanas, Mangeon. Enfin Gavet, qui représentait le Racing-Club bourguignon, et qui certainement n'était pas dans ses bons jours, finit à plus de dix minutes du premier Favre, du F. C. L., ferme la marche sur les talons de Gavet.

SAINT-ETIENNE.— Union Sportive du Lycée de Saint-Etienne. — Le jeudi 24 novembre, cette association scolaire a eu sa première séance d'entraînement (qui n'a guère durée qu'une heure et quart. Voici les résultats obtenus :

Marche. — M. Dumas couvré 402 mètres en 1 minute 58 secondes 4/5.

Courses à pied. — Dumas fait un 100 mètres en 12"1/5; Ballot, en 12" 2/5; Burroughs couvre 500 mètres en 1'30" 4/5; Dupré ne peut réussir dans son cinq cents mètres, mais il couvre 2,000 mètres en 7'10", avec un peu plus d'entraînement. Dupré sera notre coureur de fond.

On ne met pas moins d'ardeur dans le quartier des cyclistes: Sagnier couvre 100 mètres, départ lancé (sans entraîneurs) en 7" 1/5; Dechelly 8" 1/5. Les 500 mètres, départ lancé sans entraîneurs), sont couverts en 42" 3/5 par Sagnier; Perussel fait un 100 mètres, départ arrêté, sans entraîneurs en 11" 4/5; Sagnier couvre les 10.000 mètres en 18'58" 2/5. Pendant les courses de bicyclettes, Dumas et Ballot ont repris haleine, aussi commencent-ils leur entraînement de sauts en hauteur; Ballot saute 1 mètre 38 centimètres; Dumas arrive jnsqu'à 1 mètre 30.

♣ M. Sagnier a lancé à M. Pérussel, un défi sur une distance à choisir, depuis 500 mètres jusqu'à 25 kilom.; il lui rend un tour de piste (500 m.) à raison de 10 kilom. Le défi a été relevé et le match se courra jeudi, sur la piste de l'Etivallière; la distance choisie est 500 mètres.

ROANNE. — Société sportive du Lycée de Roanne. — Comme le jeudi précédent la S. L. L. R. a organisé, le 24 novembre, une course au clocher. Le départ a été donné tout près de Roanne et l'arrivée était au rocher escarpé de Villerest; la distance à vol d'oiseau était d'environ 3 km. 500. Malgré la pluie qui avait détrempé les terres le parcours a été couvert assez rapidement. Voici le résultat : 1er Bourganel en 13', puis venaient en peloton et à quelques secondes d'intervalle : Huet, Paulin, Verrière, Bouchet, Chorpin, Goujat, Lasseigne, Puillet, Rochard, etc.

Le sympathique président de cette association scolaire, M. Landormy, professeur, ainsi que M. le Proviseur attendaient les coureurs à l'arrivée et leur ont fait donner quelques réconfortants qui ont été fort goûtés des coureurs revenus enchantés de cette réunion.

A. B.

GRENOBLE. — Le cross-country du Cercle Sportif n'a pu avoir lieu, dimanche dernier, par suite de la pluie qui est tombée jusqu'à dix heures du matin.

♣ Demain, à 7 h. 1/2, le second cross d'entraînement du Stade Grenoblois.

DIJON. — Racing-Club Bourguignon. — Malgré le temps pluvieux, le R.-C. B. a fait courir, dimanche matin, son 4º cross d'entraînement. Les courageux coureurs qui ont effectué le parcours ent droit à toutes les félicitations de leur club. Denoumey est arrivé 1ºr, accomplissant le parcours d'environ 6 kilom. en 25 minutes : temps excellent pour le terrain; Mercuzot, un jeune coureur, dont il faut féliciter l'exactitude pour un novice, est arrivé 2º, en 28 minutes, et Sylvestre 3º.

♣ Union sportive dijonnaise. — Par une pluie battante les coureurs de l'U. S. D. ont effectué le parcours du 4° cross d'entraînement de l'U. S. D. Malgré les conseils de M. Lambelot qui les engageait à ne pas partir, 3 coureurs, Noudart, Guilleminot et Picard, ont effectué ensemble le parcours de 4 à 5 kilomètres. Ils sont rentrés trempés, mais joyeux et contents de leur course. Tant mieux pour eux, car je sais que, pour ma part, j'ai reculé devant les écluses célestes ouvertes sur nos têtes; j'admire leur énergie et leur accorde à tous trois un bon point et surtout à Guilleminot qui débutait par ce cross diluvien.

PROFESSIONNALISME

U. S. P. S. A.

Comité régional du Sud-Est.

(Siège: Café de la Patrie, 142, avenue de Saxe.)

Extrait du procès verbal.— La séance est ouverte à 9 heures 1/2. Présents: MM. Fauroux (C. P. V.); Simon, Drevet (C. D. S.); Galifet, Lapérouse et Brochu (C.P.L.). Absent excusé: M. Pacaud (C. D. S.). Non excusés: MM. Ferratge et Champagnon (C. P.V.).

M. Brochu demande que le procès verbal de la réunion précédente soit lu à chaque séance (adopté). Le procès verbal de la dernière séance est adopté. La demande d'achat d'un registre des procès verbaux est renvoyée à la prochaine séance, ainsi que la commande des en-têtes de lettres du Comité. Le secrétaire demande aux délégués des sociétés de fournir la liste de leurs membres à la prochaine séance. Le Comité vote le crédit nécessaire pour l'achat d'un vélographe. M. Brochu est chargé de cet achat.

L'adresse personnelle de tous les délégués au Comité du Sud-Est est donnée au secrétaire. Le Cercle des Sports invite les délégués des autres sociétés à prendre part au cross-country d'entraînement qu'il fera courir, dimanche matin, à St-Clair. D'un commun accord, il est décidé que les trois sociétés iront jouer, dimanche, après-midi, une partie d'entraînement de football. Sur l'avis de plusieurs délégués demandant que les sociétés professionnelles pratiquent le football-association à la place du rugby, la discussion est renvoyée à la prochaine séance, afin que tous les délégués soient présents. Il en est de même pour la discussion des licences professionnelles. Sur la proposition du Club Pédestre Lyonnais, le Comité émet le vœu que les championnats de France de courses à pied aient lieu à Paris le 16 juillet, ce qui permettrait aux coureurs de province, à l'occasion de la Fête nationale, de participer plus nombreux aux championnats. Les championnats du Sud-Est auraient alors lieu le 2 juillet. Le secrétaire général est chargé de transmettre ce vœu au Conseil de l'Union. Les délégués du C. P. L. informent le Comité que, dans le cross interclub du 18 décembre, ils s'opposent au départ de M. Tharin sous les couleurs du C.D.S., ce coureur n'ayant pas trois mois de présence dans sa nouvelle société avant le challenge. Les délégués du C. D. S. protestent. Enfin, après discussion, la solution de l'incident est renvoyée définitivement à la prochaine séance. Le deuxième cross d'entraînement organisé par le Comité du Sud-Est aura lieu le dimanche, 4 décembre, à Tassin-la Demi-Lune. Le départ sera donné à 2 heures 1/2, du café Moyne. La séance est levée à Le secrétaire général: V. BROCHU. 11 heures.

Club Pédestre Lyonnais.

Le Comité du C. P, L. informe de nouveau les sociétaires que l'assemblée générale ordinaire du Club aura lieu ce soir, samedi, au siège social, 43 rue de Sèze La réunion commencera à 8 4/2 précises. Ordre du jour : Renouvellement du bureau, présentation des nouveaux statuts établis par le Comité, admissions, cotisations, rapport normal et financier, projet d'un cross-country interclub et individuel pour le mois de janvier, formation de l'équipe qui portera les couleurs du C: P. L. dans le challenge du Comité du Sud-Est. Calendrier des principales courses à donner pendant la saison 1899, affaires intérieures. L'ordre du jour étant des plus chargés, tous les sociétaires sont priés d'être exacts à la réunion. Le Comité rappelle que les demandes de candidatures devront lui parvenir avant l'ouverture de la séance.

Le secrétaire: V. Brochu.**

RAPPEL AUX SOCIÉTÉS

· Nous avons été heureux d'ètre des premiers à annoucer l'installation, en plein centre de Lyon, d'un des meilleurs établissements Café-Restaurant de notre ville. L'appel a été entendu et déjà des sociétés nombreuses s'y donnent rendez-vous.

Son titre, la **Taverne St-Hubert** n'est pas exclusif. Les *Sociétés Sportives* y sont également chez elles. Et en ce moment, on y parle autant bécane, hippisme même, que coups de fusils. Et tout cela, parce que le propriétaire bien connu a eu comme premier souci de réserver aux *Sociétés*, un local spécial, bien aménagé, bien chauffé, une salle de réunions, de correspondance, un grand confortable et des consommations de premier choix.

Tous ces avantages, joints à la dégustation de l'excellente incomparable *Bière Salvator* en font un des premiers établissements de Lyon

Rendez-vous donc à la Taverne St-Hubert, 34 rue Tupin.

POIDS ET LUTTE

\$\frac{1}{2}\$ L'Athlétic-Club des Jeux Olympiques offrira, samedi, 3 décembre, une soirée intime avec le concours des maîtres d'armes civils, des professeurs de boxe et des deux champions athlétiques de la Société.

GYMNASTIQUE



Gymnastique et Gymnastes.

Je me trouvais, il y a quelques jours, dans un milieu de gymnastes, les uns assez calés quant aux questions techniques, les autres un peu moins, mais tous de bon bougres, gyms ou anciens gyms, convaincus que l'idée gymnastique piétine sur place.

On recherchait le moyen de reprendre le dessus, ou, tout au moins, d'enrayer le mouvement de négligence qui se manifeste chez certaines sociétés; chacun disait la sienne, mais toujours les remèdes proposés étaient au moins aussi anodins que le mal semble plus ancré.

Il faut dire que les amis dont je parle ont l'habitude de se voir souvent, ils ne sont pas prétentieux et disent simplement ce qu'ils pensent. De la discussion jaillit la lumière, dit-on et, en effet, de la discussion à laquelle j'ai pris, ma foi, une part active, j'ai retenu l'idée suivante émise par un camarade très écouté et auquel on prète la qualité de ne pas être le premier venu.

A l'heure actuelle on décourage les élèves gymnastes par le système de concours actuel et pour cause. Dans une société, ce sont toujours les mêmes 8, 40, 12 ou 16 gymnastes, que l'on pousse, que l'on fait travailler en vue du concours en perspective et, à chaque année, ce sont les mêmes éléments, ou à peu près, qui sont gratifiés d'un voyage, d'un concours et de la noce qui s'en suit.

Le plus souvent les gyms que l'on pousse, que l'on cultive pour en faire des ténors de la gymnastique, sont des sujets bien bâtis et qui sont disposés déjà, par une certaine vigueur musculaire, à faire de bons et solides gaillards. Quant à ceux, chétifs, malingres, qui auraient le plus besoin d'être encouragés, et pour cause, on les néglige parce qu'ils ne peuvent aller grossir la quantité de points nécessaire à cette course à la médaille qui se prépare pour Pentecôte ou une autre époque.

Ces derniers désertent ensuite les rangs pour aller grossir ceux des indifférents ou des détractateurs de la gymnastique. Résumé: réformons le système des concours en permettant aux sociétés de se présenter avectous leurs éléments; il y a évidemment un mode de classement à trouver: eh bien! trouvons-le. De la discussion jalilit la lumière. Elle est ouverte.

J. DURHONE

Sur les planches.

Vu l'autre jour, grâce à mes 26 sous, deux gyms de tapis dui, dans un concert du centre, faisaient un joli travail. Le porteur, un beau gailard, taillé en hercule, était de ceux qui doivent être recherchés par les troupes composées de plusieurs personnes. Le travail à deux exécutants seulement est très ingrat, mais celui des sujets dont je parle rendait très bien. Remarqué une planche transversale sur le coude droit par le gym sauteur, ayant pour point d'appui la tête de son co-exécutant. Egalement comme exercice de rappel, le gym sauteur faisant un saut de singe, suivi d'un saut périlleux enlevé en planche, pour être a trapé en bras de fer par son camarade, qui le soutient quelques secondes en l'air. Exercice plein de cachet et très fort. Mais! je m'aperçois que je fais de la réclame, tous les gyms voudront aller voir le travaille de ces deux athlètes après ce que j'en ai dit; heureusement qu'ils ont pris leur vol pour un autre pays.

J. MENASTE.

Excursionnistes Lyonnais. — Dimanche, 20 novembre, à l'Horloge, a eu la sixième fête annuelle des Excursionnistes Lyonnais, société de Gymnastique et de tir, fête offerte aux membres honoraires, à l'occasion de la distribution des prix aux sociétaires.

M. Gourju, vice-président de l'Union Patriotique du Rhône, présidait, ayant à ses côtés MM le capitaine Mourier, du 99° de ligne; Pain. conseiller de préfecture; le colonel Polonus; Repiquet conseiller général; Chambard-Hénon, président de l'Association de Gymnastique; Harent, président de la Société de Tir de Lyon; Buisson, président des anciens Compattants Médaillés des Colonies; Bernard président des Anciens du 157°; Terrieux, secrétaire de l'Association de Gymnastique; Romanet, directeur des contributions indirectes, etc.

M. Gourju a prononcé un magnifique et vibrant discours souvent interrompu par les applaudissements unanimes de l'assistance.

Excursionnist Sporting Club — Le président prie tous les membres actifs d'assister à la réunion qui aura lieu le samedi, 3 décembre. Cette réunion étant essentiellement chargée, l'appel aura lieu à 8 heures très précises. Le dimanche, 4 décembre, sortic mensuelle de la Société, départ du siège à 1 heure. L'amende réglementaire sera infligée à tout sociétaire non présent à chacune de ses réunions.

VILLEURBANNE. — L'Epée de Rolland (Société d'Escrime). — Cette société organise pour le samedi 10 décembre, une soirée de famille qui aura lieu au siège, grand café de la Cité, cours Lafayette prolongé 41, à 8 h. 1/2. Cette soirée qui promet d'être très intéressante et comprendra divers assauts entre plusieurs professeurs de Lyon. Entre ces assauts alterneront diverses chansonnettes et récits dramatiques et comiques par plusieurs sociétaires.

VARIÉTÉS

LA CHASSE AU FURET

LE COMTE. — Nous allons commencer par la grande côte des bruyères, c'est découvert, pas un arbre, très en pente, on voit très bien et on peut rester assis; ça fera l'affaire du voisin Durand, qui n'aime pas beaucoup marcher ni se tenir longtemps debout.

DURAND. — Merci, cher comte, vous êtes trop aimable.

LE COMTE. — N'oublions pas que tout le succès de la chasse dépend de la manière dont on approche des terriers et du silence qu'on observe, une fois placé; c'est recommandé par les meilleurs auteurs sur le lapin et c'est très vrai; sur les terrains sablonneux ou glaiseux, à soixante mètres avant d'ar-

river aux garennes, il faut monter très doucement, poser le pied sur le sol lentement, l'y laisser un instant avant de poser l'autre pied, éviter de déranger les pierres et de briser les arbrisseaux ou les branches mortes....

FLIRTAFOND. — Il faut alors partir la veille pour être placé à temps le lendemain.

LE COMTE. - et sur les terrains calcaires il est bon de prendre ses précautions au moins à cent mètres avant d'arriver aux terriers, parce que les vibrations y sont plus vives et plus longues, et si les lapins sont avertis de l'approche du chasseur et de sa présence avant qu'ils soient chassés par les furets, ils ne sortent pas ou ne sortent qu'à la dernière extrémité.

FLIRTAFOND. - Bravo pour la conférence.

DURAND. - Parfait! Parfait! C'est très juste, plein de

LE COMTE. - Nous approchons; vous ferez bien, Flirtafond, de donner votre chien à un des gardes, qui va rester ici en nous attendant.

FLIRTAFOND. - Mon chien ne bouge jamais qu'an commandement et ne gènera personne.

LE COMTE. - Oui, je le connais; pendant une demi-heure, il sera tranquille et puis après il se mettra à pleurnicher et empêchera de tirer en marquant le coup.

FLIRTAFOND donne son chien à un garde en maugréant.

LE COMTE. — Messieurs, il ne faut pas fumer; jetez vos cigares, l'odeur du tabac écarte tous les gibiers, c'est un principe.

FLIRTAFOND. — Ni bruit, ni odeur (Il jette avec colère un cigare qu'il vient d'allumer). Alors, il ne faut inviter que des archanges ou des esprits, pour réussir une chasse au furet.

LE COMTE à la comtesse. — Vos parfums aussi sont très mauvais; je vous demande à quoi ça vous sert de vous inonder de toute la boutique de Rimmel, pour venir à la chasse.

LA COMTESSE, piquée. — Odeur pour odeur, ça vaut toujours bien celle de votre chère invitée de l'autre jour et, cependant, elle n'effraie pas les lapins, car elle en a assez tué.

FLIRTAFOND. - La baronne de la Bonde, ça n'est pas étonnant: elle les roule en soufflant dessus.

LA COMTESSE, riant. — Etes-vous mauvais!

Le Comte, furieux. — Durand, ne chargez donc pas votre fusil avant d'être placé, c'est très dangereux; avec vos canons toujours à hauteur d'homme et tournés sur quelqu'un, vous ferez sûrement un malheur; vous portez votre fusil comme un gentleman de comptoir ou un chasseur de la plaine Saint-Denis.

FLIRTAFOND. — Voilà Durand qui écope; ça n'est pourtant pas sa faute si la baronne a la rue du bec mal pavée.

LA COMTESSE. — Que vous êtes mal élévé!

LE COMTE. — Vilenie; et marchons doucement.

(La comtesse et Flirtafond suivent un peu en arrière en chuchotant et en exagérant les gestes et la démarche du comte et de Durand qui s'avancent avec des allures de conspirateurs. Arrivé au terrier, le comte place avec d'extrèmes précautions les tireurs ; il poste Durand à la gueule la plus en avant et se met prudemment derrière lui. Un des gardes examine les gueules et jette de loin un furet dans l'une d'elles ; le comte lui explique par des gestes furibonds que l'on doit poser doucement et avec soin le furet dans la gueule et le couvre d'invectives aussi muettes que violentes, ce qui lui fait le couvre d'invectives aussi muettes que violentes, ce qui lui fait faire des grimaces horribles. Flirtafond et la comtesse font des efforts surhumains pour étouffer leur envie de rire.
Cette pantomime une fois terminée, les tireurs et les gardes restent dans une immobilité marmoréenne.

restent dans une immobilité marmoréenne.

Le vent se lève et il fait un froid assez vif; rien ne sort et l'on n'entend rien remuer dans le terrier. Au bout d'un grand quart d'heure, le comte fait signe au garde de lâcher un second furet, le garde veut le mettre dans une gueule éloignée de celle où a été mis le premier furet; le comte se livre à une nouvelle pantomime des plus pittoresques pour lui expliquer qu'il faut le mettre dans la même, parce que, sans cela, le lapin peut être pris entre les deux furets et être tué sans pouvoir sortir. Le garde lui obéit à regret et retourne à sa place en se grattant l'oreille pour protester contre les théories de son maître. Un nouveau quart d'heure se passe, les nez commencent à rougir. Flirtafond a son fusil sous le bras et les mains philosophiquement dans ses poches; le comte est correctement en position de tir; Durand est à demi en joue, le doigt sur la détente).

LA COMTESSE, en piétinant. — Je gèle...

LE COMTE, avec des yeux fulgurants. — Chut!... Chut!... (Un des furets sort au pied du comte qui se penche pour le prendre).

LE COMTE, très doucement. — Coco... Coco... Petit coco...

Il prend le furet trop loin de la tête, le furet le mord profondément; le comte le jette violemment au loin et se met à jurer comme un templier avec une voix de stentor.

FLIRTAFOND. — Chut!... Chut!...

LE COMTE. — Je voudrais bien vous y voir avec votre chat; j'ai la main traversée par cette sale bête.

LE GARDE. — Ça m'étonne bien, car il est bien doux; si c'était le noir, je ne dis pas.

LE COMTE. — Allons-nous en. (Au garde) Laissez un homme pour attendre le furet qui est resté.

LE GARDE. — l'sera endormi pour sûr; ça m'étonne; celuilà, jamais i' reste comme ça; si c'était l'autre, je ne dis pas.

DURAND. — Alors le lapin ne veut pas sortir?

LE GARDE. - Non, Monsieur, ben sûr qui s' fait sucer.

DURAND. — Ah!

LE COMTE. - C'est extraordinaire qu'il n'y ait rien dans ce terrier, qui est si bon ordinairement.

FLIRTAFOND. — Ce n'est pas extraordinaire; il a été fureté hier ou avant-hier; tenez, voilà encore deux piquets qui ont servi à accrocher les bourses; on a oublié de les ôter, et voici, à chaque gueule, les trous où les autres étaient plantés; ils sont tout frais.

LE COMTE, aux gardes. — Comment n'avez-vous pas vu cela? (Les gardes font une tête et s'en vont sans répondre).

LE COMTE. — Allons aux Ormeaux.

Un Garde. — Si monsieur le comte voulait, on pourrait, en passant mettre un furet dans ce méchant terrier; il n'y a qu'une gueule, ça a l'air fréquenté; s'il y a quelque chose, ça sera vite sorti.

(Le comte place les tireurs ; on met le furet dans la gueule ; rien ne sort. Au bout de quelques minutes, un garde se met à genoux et entre la tête à moitié dans le terrier pour écouter ; sa casquette tombe, roule sur la pente et reste dans une touffe de bruyère. Durand lui envoie précipitamment ses deux coups et s'écrie :

- Il y est!

FLIRTAFOND. — Bravo, Tartarin!

LE GARDE. Oui, y est ; seulement c'est ma casquette et elle est bersillée, déprichée. Heureux que ma tête était pas dedans.

LE COMTE. — Vous ferez un malheur un de ces jours : c'est à ne plus chasser avec yous.

DURAND. - S'il faut prendre le temps de regarder si c'est un lapin ou une casquette, autant rester chez soi.

- Attention! ça fourgonne dans le terrier.

(Le lapin et le furet, qui le tient à côté de l'oreille, arrivent en roulant à la gueule du terrier. Durandtire à bout portant ses deux coups; le furet reste mort et le lapin file dans la bruyère. Flirtafond le tue à trente pas.

LE COMTE. — C'est trop fort!

FLIRTAFOND. — Cette fois-ci, ce n'est pas une casquette, mais c'est encore de quoi en faire une. Vous prenez donc votre port d'armes à Tarascon?

(La pluie commence à tomber et les quatre tireurs reprennent le chemin du château en gardant un silence embarrassé.)

DURAND. — Le lieutenant tire très bien.

La Comtesse. - Oui, très bien.

LE COMTE. — Comment, très bien? Admirablement.

LA COMTESSE. — Je ne dis pas non.

FLIRTAFOND. — On fait son petit possible.

Durand. — Madame la comtesse tire, tire aussi très bien.

LE COMTE. — Oui, pas mal.

FLIRTAFOND. — Comment, pas mal? Admirablement. (Bas à la comtesse) C'est égal, je la trouve lugubre ; se tremper jusqu'aux moelles et se geler à regarder pendant une journée un ancien notaire et des crottes de lapin sur le bord d'un trou, c'est modeste comme sport. Heureusement ils vont faire un petit jacquet après dîner.

La Comtesse. — Et nous ferons un billard pendant ce temps-là. Flirtafond dit quelques mots à l'oreille de la comtesse.)

LA COMTESSE. — Voulez-vous bien vous taire...

Paul GERUSEZ.

BULLETIN FINANCIER DE LA SEMAINE

Le mouvement de hausse s'est encore accentué cette semaine; mais, phénomène assez rare, la hausse n'est pas suivie, dans les transactions, de l'ampleur à laquelle on aurait été en droit de s'atten-

Il est vrai que nous voici à la liquidation de fin de mois, ce qui

Il est vrai que nous voici à la liquidation de fin de mois, ce qui contribue toujours à donner une certaine lourdeur au marché. Cependant, malgré la cherté relative des reports, le marché reste assez ferme dans son ensemble, mais les transactions restent toujours restreintes. Il est incontestable que, depuis quelques mois, l'approche de la liquidation se fait vivement sentir et produit régulièrement un temps d'arrêt dans les échanges. C'est un point à retenir et dont il faut savoir faire son profit.

Notre 3 0/0 reste toujours ferme à 102,47, 102,50, avec un report moyen de 0,245, ce qui n'est pas excessivement cher pour une fin d'année.

L'Extérieure est lourde à 41,50 malgré l'amélioration du change;

report 0 06. L'Italien supporte quelques ventes et reste à 93 30 avec 0.17 de

report.

Le Crédit Lyonnais est mieux tenu à 864,863, mais les positions paraissent un peu chargées sur cette valeur, le report est de 1 80.

La Banque Ottomane piétine sur place à 547 50, report 0.825.

La Laëderbank est très ferme à 507, quelques demandes de primes à 515, 516 dont 5,15 prochain.

Nord-Espagne est influencé par la baisse de l'Extérieure et reste à 82,50 et 83.

à 82,50 et 83.

Le Saragosse débute à 166 pour finir 164,50; nous croyons à une plus-value de ce titre, les recettes étant toujours excellentes et la baisse du change ne pouvant que lui être favorable.

Rio Tinto toujours indécis à 767, 768,50, le syndicat ne paraît pas avoir commencé sa campagne de hausse.

Comptant. — Bien, bien peu d'affaires sur ce marché. Horme 179, Creusot 2190, Aciéries Marine 1560, Commentry très ferme à 904.

Franche-Comté demandée de 275 à 277. Aciéries Saint-Etienne 1890, 1900, Baird 381, 383 50, Loire 203, Montrambert 920, Borax 109 75, 110, Plaques Lumière supportent quelques ventes 1487, 1489, Frand Bazar 522, ex-coupen de 20 fr.; Parts Kama 750, Croix-Rousse demandée à 510, Cail 400, ce qui nous paraît un prix d'achat.

J. R.

SPECTACLES



CONCERTS

A l'Eldorado. - Les pièces militaires auront toujours l'avantage de plaire au public et c'est à Mlle Culot que la collaboration Tar Nemo et Celval a dû ses premiers et ses meilleurs succès, il y a quelques années, à la Scala et, l'hiver dernier, à l'Eldorado même.

Depuis l'ouverture de la saison, Celval, cette fois-ci associé à du Théou qui lui apporte toute la gaieté et tout l'entrain de la prime jeunesse, nous a donné d'abord les Hussards d'Auerstaedt, et hier soir Madame Toubib, folie vaudeville militaire, en un acte,

Vaudeville? Peut-être. Folie? Assurément, et je renonce à raconter ici ce qui se passe à Tizi-Ouzou, à l'infirmerie de Pontife Corbinscau, médecin-major du 10° tirailleurs.

Le poisson est bien toujours un peu le même, mais quelle sauce! Le déshabiller de Cramponnette est plus que suggestif; Mlle Georges est un bien charmant crampon. Charland est un turco absolument nature; Chevallier, Hardy, Pécot, enlèvent les mots lestes à la baïonuette; Lapré est un produit phénoménal d'une couveuse fin de sièc!e.

Mmes Pécot et Hardy se font applaudir et le reste de la troupe les seconde fort bien.

M. Gerin fils nous a fait entendre toutes les sonneries qui sont de pragmatique dans une pièce militaire. En somme, succès assuré jusqu'à la Revue... mais chut! FIRLUTH.

Grand-Théâtre. — Ce soir, La Juive.

Célestins. - Ce soir, Les Mystères de Paris.

Demain, en matinée, Le Dindon. Le soir, Ruy-Blas.

Casino des Arts. - Nous rappelons encore une fois à nos lecteurs que la matinée habituelle du Casino aura lieu dimanche prochain à la Scala, la salle étant louée pour les Concerts symphoniques. Le spectacle sera d'ailleurs aussi brillant et comportera les meilleurs artistes du Casino et de la Scala. En attendant, constatons la valeur du programme de chaque soir : le ballet « Vollant » le divertissement des « Fleurs », les Boldwin, Elise Debernay, Fortuné, etc.

Scala-Bouffes.- A peine arrivés, déja partis, pourra-t-on dire de M. et Mme Ouvrard : adieux irrévocables dimanche soir. Les amateurs trouveront à la à Scala, à côté de Mme et M. Ouvrard, une troupe d'élite qui, ,samedi, va se renforcer d'une agréable chanteuse Mme O'dangre.

Eldorad). — Grand succès de Séverus Schaeffer, le roi des équilibristes, et Mme Bobe admirable violoniste est vraiment remarquable dans ces variations sur le xylophone.

Très applaudis les de Koch.

La soirée finit avec Madame Toubib, un vrai et durable succès.

MAISONS RECOMMANDÉES

ORGANISATION SPÉCIALE pour banquets et repas de corps. noces, etc. Restaurant Gagnaire, Julien Moyne, successeur, cours Vitton, 79, près gare de Genève. Rendez-vous habituel des sociétés, petits salons, boules, ombrages, salle de 250 couverts.

CYCLES A CRÉDIT depuis 165 francs; au comptant 150. réparations, échanges et **piste d'essai**, 12, r. des Tournelles (Sans-Souci) Tram. de Bron, Montchat; 136, rue Mazenod.

TAILLEURS FOURNISSEURS de nombreuses sociétés de gymnastique et sociétés sportives. Toulouse frères, 6, petite rue de Cuire, près la place, Lyon (Croix-Rousse).

Vêtements tout faits et sur mesure en tous genres, à prix réduits. Maison de confiance.

PETITES ANNONCES

A Vendre. — Un tandem mixte 1898, acheté il y a deux mois, marque Cottereau, machine de luxe faite sur commande, 475 fr.

3 bicyclettes, dont une neuve Rochet-Schneider, une Cottereau, petit cadre, jantes bois, une Soleil, pour dames. Ces machines en parfait état, presque neuves, 200 fr. chaque.

S'adresser à M. André Bastide, doreur-miroitier, Monté-

Voiturette automobile Bollée, 2 chevaux, 2 places, presque neuve, accessoires divers. Essai sur place, 2,300 tr. M. Chossat de Montburon, Bourg-en-Bresse.

CABINET DE MASSAGE Spécialité pr Dou-leurs, Entorses, Foulures, Constipation, Obésité, Maladies nerveuses. — Se rend à domicile. — Prix modérés. — Mme EGGER, 3. rue Sainte-Catherine, LYON-Terreaux.

BIJOUTERIE, HORLOGERIE

Pendules de tous styles

BRONZES D'ART

Ancienne Maison BAILLY & WEIBEL

HONNEGER, Successeur 6, rue Président-Carnot, LYON

Champagne

Lyon-Sport

Recommandê aux Sociétés et aux Sportsmen

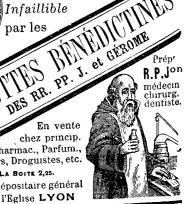
POUR LES COMMANDES s'adresser au

BUREAU DU JOURNAL

par les En vente

chez princip. Pharmac., Parfum., Coiffeurs, Droguistes, etc. LA BOITE 2,25.

PICOT, dépositaire général 5, rue de l'Eglise LYON



L'Administrateur-Gérant : A. Burnichon.

MAL DE DENTS

Guérison instantané

Anc. Imp. A. Waltener. - P. Legendre et Cie, Suc". - Lyon.